Volume 11 – Nº 1
Avril 2011

Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Le Patriote

AU SERVICE DE LA NATION

SOMMAIRE

La Fondation du Prêt d'Honneur: aide au logement 2
Mot du président – Vive le Québec libre de ses choix ! 3
La prière des élus : une tradition britannique et loyaliste 4
177e assemblée de la SSJB : debout Québécois ! 5
Du *Journal SSJB* au *Patriote* 5
Les Canadiens français et les bateaux à vapeur 6
Nous nous souviendrons... 7
Les timbres de la SSJB : Marguerite Bourgeoys 7
Le fleurdelisé fêté par la SSJB,
mais pas par le gouvernement Charest 8
NON au budget Bachand 8
Le Club de conversation française, ouvert sur le monde 9
Charles Castonguay persiste et signe 10
Pour un débat serein sur l'immigration 10
Henriette Cadieux, femme patriote, veuve De Lorimier 11
Les anciens présidents :
Gédéon Ouimet, c'est aussi un pont ! 11
Florilège culturel 12
Mémoires : Roger Lalonde se souvient 12
Gilles Laporte, Patriote de l'année 2010-2011 13
Le mot juste... Pour l'amour du français 14
Le français à l'honneur dans le monde...
mais pas au Canada ! 14
Des militants honorés à la réception du Nouvel An 15
Activités des sections 15

LE DÉFI DES PEUPLES MINORITAIRES DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI

par Rachid Bandou



L'Association Amitié Québec-Kabylie, présente au défilé de la Fête nationale 2007. (Photo : Rachid Bandou)

Outre les questions haïtienne et ivoirienne et le soulèvement de certaines populations du monde arabo-musulman sur lequel souffle le vent de désir de liberté et de démocratie, s'il y a une problématique qui devrait normalement retenir l'attention des médias et des citoyens sensibles aux questions liées aux droits humains, c'est celle des peuples minoritaires. Son importance, les conflits qu'elle engendre et qu'elle peut encore engendrer dans ce monde en constante ébullition en font une question cruciale qui s'affirme actuellement avec intensité sur la scène internationale. L'histoire de l'humanité nous apprend que des civilisations et des minorités entières méconnues sont disparues pour de multiples raisons liées aux conquêtes, aux dommages environnementaux dus aux activités humaines, aux guerres et aux politiques des pouvoirs dirigeants. Elle nous interpelle aujourd'hui sur les dangers qui guettent encore l'avenir des minorités existantes dans le monde.

Certains de ces peuples soumis, dont l'existence est encore masquée par l'histoire dominante, se réveillent, ressuscitent et prennent conscience des menaces qui pèsent particulièrement sur leur langue et leur culture. À l'inquiétude que suscite parmi ces peuples le contexte de mondialisation dans lequel nous vivons et qui fait des biens culturels et linguistiques des valeurs marchandes qui ne méritent aucune protection ou attention particulière, s'ajoute l'insuffisance de soutiens internationaux à leur lutte pour la survie – et particulièrement occidentaux. Nombre d'entre eux privilégient pourtant le combat pacifique contre les politiques de négation de leurs langues et d'assimilation développées par les gouvernants et régimes totalitaires qui les dirigent. Les uns revendiquent donc aujourd'hui une large autonomie alors que d'autres préfèrent voler de leurs propres ailes pour rejoindre le concert des nations indépendantes.

L'Histoire a toujours montré que lorsque deux langues ou identités se trouvent dans un rapport dominant/dominé, celle de la majorité dominante finit par faire reculer la langue ou l'identité minoritaire, surtout lorsqu'elle exerce un pouvoir attractif dû à son importance culturelle et son hégémonie civilisationnelle. Rarement dans le passé l'histoire et l'identité n'ont été autant présentes qu'aujourd'hui dans la mémoire des peuples et déterminantes pour leur avenir. Nombre de

suite à la page 2

NON AU BUDGET BACHAND

page 8



Le 12 mars dernier, des milliers de personnes sont descendues dans la rue pour manifester leur désaccord avec le budget Bachand. Sur la photo, Manon Arsenault, militante engagée depuis de nombreuses années pour la défense du français et la cause de l'indépendance. (Photo : Mario Beaulieu)

177e assemblée générale de la SSJB : debout Québécois !

page 5



À l'avant : Mario Beaulieu, président général. À l'arrière : Jules Gagné, élu au comité de vérification des finances; Christian Gagnon, conseiller général; Pierre Serré, trésorier général. (Photo : SSJB)

Pour en finir avec la surenchère de l'enseignement de l'anglais

Par Denis Trudel, porte-parole du MMF et Mario Beaulieu, président de la SSJB



Denis Trudel (Photo : Mathieu Breton)

Après l'introduction de l'enseignement de l'anglais en première année du primaire, après l'imposition par bâillon de la loi permettant aux riches d'acheter le droit d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise, le premier ministre libéral veut maintenant imposer que la moitié de la sixième année au primaire soit uniquement consacrée à l'enseignement de l'anglais.

Pourtant, l'enseignement de l'anglais au Québec a fait des progrès remarquables. Selon Statistique Canada, 85 % des jeunes francophones au Québec ont évalué leur aptitude en anglais comme étant de passable à excellente. À l'extérieur du Québec, cette proportion est de 28 % pour l'aptitude en français chez les jeunes non-francophones. Dans l'ensemble de la population québécoise, le bilinguisme a augmenté de 10 % chez les francophones en 25 ans. Le Québec présente le plus haut taux de bilinguisme au Canada, sinon au monde. Que faut-il de plus pour satisfaire l'appétit insatiable et croissant de ce gouvernement pour l'anglais ?

En outre, plusieurs intervenants du milieu de l'éducation considèrent qu'imposer la moitié de la sixième année avec des cours d'anglais est à la fois difficilement réalisable, compte tenu des effectifs d'enseignants, et que son caractère obligatoire risque en plus d'être contre-productif. Dans les écoles qui offrent déjà le programme d'anglais intensif, on a conclu que seuls les élèves n'ayant aucun retard scolaire pouvaient le suivre. *Dans les groupes d'anglais intensif, on apprend l'anglais la moitié de l'année, et on enseigne les*

suite à la page 2

Grand spectacle de la Journée nationale des patriotes

APRÈS 250 ANS DE RÉSISTANCE
CAP SUR L'INDÉPENDANCE

Soyez-y ! Plus de renseignements au 514.843.8851 ou sur ssjb.com

Envois publications – Publication mail 40009183

Je n'ai jamais voyagé vers autre pays que toi, mon pays.

Gaston Miron

suite de la Une

LE DÉFI DES PEUPLES MINORITAIRES DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI

conventions et accords ont été promulgués et signés par les organisations et institutions internationales sur cette question. Ce fut le cas des actes diplomatiques internationaux qui régissaient les minorités au lendemain de la Première Guerre mondiale – dont la majorité ne concernait toutefois que les États situés en Europe – jusqu'à la récente convention de l'UNESCO sur la protection de la diversité culturelle. Cette dernière convention exclut malheureusement la langue, trait fondamental de l'identité, de la définition de la culture et du champ d'application de ladite convention. Rien donc de crédible et de concret n'est venu rassurer ces minorités quant à la sauvegarde de leurs différences dans ce monde qui change et dont les changements échappent à leur contrôle et pouvoir.

Lorsqu'ils ne font pas appel à la violence armée pour réaliser leurs desseins, tel que cela a été fait dernièrement en Libye où la révolte populaire qui avait démarré dans les villages peuplés par la minorité berbérophone a été réprimée dans le sang, certains régimes dictatoriaux usent de moyens qui ne disent jamais leur nom. Des moyens qui assimilent, qui étouffent toutes revendications identitaires et dont use le pouvoir politique algérien pour mâter la région de la Kabylie peuplée par les Kabyles qui forment un des peuples berbères de l'Afrique du Nord. Une région qui aspire désormais à prendre en main son propre destin.

Ne citons que ces cas parmi tous ceux qu'on retrouve souvent dans les pages des médias écrits internationaux qui s'intéressent à la question. Dans cette région algérienne se conjuguent désormais la misère sociale au banditisme, au chômage, au non-respect des droits de la personne dont celui de pratiquer un culte autre que musulman et... à la prolifération des mosquées dans les villages qui deviennent des lieux d'endoctrinement et de récupération du désespoir des jeunes au profit de l'islamisme. Le tout agrémenté de programmes scolaires d'enseignement national de l'histoire qui occultent des pans entiers du passé riche et millénaire de l'Algérie un des premiers pays fournisseurs de gaz et de pétrole du Canada, mais où règne en maître la corruption étatique. Quoi de mieux pour faire taire une jeunesse dont les revendications tournent traditionnellement et essentiellement autour de la reconnaissance de sa langue et de l'identité profonde de son peuple? Une situation alimentée par un gouvernement qui bride le développement économique de ladite région réputée jadis pour son dynamisme et l'esprit d'initiative de sa population. Celle-ci a été terrorisée ces dernières années par la présence des sbires d'Al Qaïda, qui étendent désormais leur terreur au continent nord-africain, et des forces armées gouvernementales sensées les traquer.

Ce pouvoir proche de la mouvance islamiste s'apprête pourtant, pour des raisons idéologiques, à construire à Alger une des plus grandes mosquées au monde après celle de la Mecque et dont le coût s'élève à plusieurs milliards de dollars. De nombreux bureaux d'architectes occidentaux de dimension internationale se bousculaient d'ailleurs aux portes pour obtenir le contrat de construction. C'est le cas par exemple de SNC Lavalin qui construit, chez le voisin libyen, une grande prison dite de rehabilitation, mais destinée en réalité aux opposants du despote Mouamar El Guadaffi. Donc, cette situation de mépris à l'égard de la région de Kabylie, qui était pourtant à l'avant-garde de la lutte de libération de l'Algérie, pousse davantage des jeunes familles et des élites kabyles en quête de liberté à émigrer vers d'autres cieux. Voilà une immigration de qualité, laïque, qui s'intègre facilement à la société d'accueil et dont le Québec bénéficie ces dernières années. En effet, le Québec est devenu désormais – démocratie et langue française obligent – la nouvelle terre promise de ces Kabyles francophones toujours fidèles à la cause, mais également sensibles à celles de tous les peuples minoritaires qui, comme le peuple québécois, refusent de disparaître.

•••

Message aux souverainistes québécois

Que ceux et celles qui veulent un référendum sur la souveraineté le plus vite possible sachent que le problème n'est pas dans la lenteur de l'exécution, mais plutôt dans l'immobilisme.

Que ceux et celles qui veulent le remettre à plus tard parce que les priorités sont ailleurs, eh bien qu'ils sachent que lorsqu'on s'engage sur le chemin qui s'appelle « plus tard » on arrive toujours à la place qui s'appelle « jamais ».

Que ceux et celles qui baissent les bras et abandonnent le combat sachent que les seuls combats politiques perdus d'avance sont ceux qu'on ne livre pas.

Quant à ceux et celles qui pensent que le Québec est maître de son destin là où il est présentement, eh bien qu'ils sachent qu'il n'y a pas plus esclave que celui qui se croit libre sans l'être.

Alors dans ce cas, qui ouvrira au peuple les portes de l'indépendance, et donc de la liberté ?
Eh bien, ce sont ceux et celles qui savent les pousser calmement et intelligemment. Ceux-là les ouvriront un jour sans aucun doute. C'est surtout l'intelligence et pas seulement la passion qui permettra au peuple québécois de voler un jour de ses propres ailes.



Photo : Rachid Bandou

La Fondation du Prêt d'Honneur

Aide au logement pour la poursuite des études supérieures

Dans le cadre de son Fonds d'aide au logement étudiant, La Fondation du Prêt d'Honneur (FPH) a réparti 12 000 $ entre 12 étudiants du cégep du Vieux-Montréal en 2010, soit 6 000 $ au printemps et autant à la session d'automne 2010.

Gaston Bergeron, président de la Fondation du Prêt d'Honneur, a tenu à rappeler le caractère d'échange de ce geste dont la contrepartie viendra des services que rendront ces étudiants à la société. Depuis 2007, grâce à de généreux donateurs et à son partenaire le Cégep du Vieux-Montréal (CVM), la FPH a remis près de 40 000 $ à plus de cinquante étudiants.

Une récente étude de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et de Léger Marketing a démontré que la précarité financière des étudiants à l'université continue de s'accentuer. Pour les jeunes adultes qui doivent quitter leur région afin de se spécialiser dans un domaine où le programme est centralisé, l'état de précarité peut commencer dès le début des études collégiales. L'appui de la Fondation arrive donc à un moment charnière dans la poursuite des études et contribue d'autant à réduire les risques de décrochage.



Les interventions de la FPH, constituée en 1944 pour promouvoir l'éducation supérieure au Québec, ont notamment permis à plus de 10 000 étudiants d'accéder aux études supérieures, mais aussi de mener à terme des études spécialisées et des recherches dans des domaines stratégiques pour le Québec.

•••

Assises devant :
Lise Gagnier, trésorière de la FPH et
Nathalie Langlais, des Services aux étudiants du CVM.
Debout derrière :
Michel Gagné, président, Fondation du CVM et Gaston Bergeron, président de la FPH.



De gauche à droite : Lise Gagnier, CA de la FPH; Maëlle Moreau, étudiante au CVM; Gaston Bergeron, CA de la FPH; Claudine Villabos, étudiante au CVM; Mario Beaulieu, CA de la FPH et SSJB; Line Lavergne, Services aux étudiants du CVM et Karine Fortin, étudiante au CVM. (Photo : Philippe Perreault)

suite de la Une

Pour en finir avec la surenchère de l'enseignement de l'anglais

autres matières le reste de l'année. Les élèves en difficulté seront incapables d'apprendre toute la matière en une demi-année. Pour eux, l'annonce du gouvernement est vraiment une mauvaise idée, a déclaré la présidente de la Fédération québécoise des directions d'établissements d'enseignement. De son côté, la présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement rapporte que les enseignants qui doivent donner la matière de base en une demi-année ont de la difficulté à couvrir l'ensemble du programme.

Le gouvernement Charest qui est prompt à dénoncer l'idée d'obligation lorsqu'on propose d'étendre les dispositions de la loi 101 au cégep, ne semble pas voir de contradiction de principe dans l'aspect obligatoire qu'il veut imposer à l'ensemble de la société québécoise. Il y a déjà beaucoup plus de Québécois bilingues que le nombre d'emplois nécessitant la connaissance de l'anglais. Pour des raisons économiques, il serait plus avantageux tant qu'à faire de donner le choix aux écoliers d'apprendre d'autres langues, comme l'espagnol qui est parlé par 300 millions d'individus en Amérique, ou le mandarin qui est parlé par plus d'un milliard de personnes. La connaissance de plusieurs langues constitue certes un enrichissement individuel, mais ne doit pas devenir un vecteur d'assimilation.

La mesure proposée par les libéraux sent l'improvisation et l'électoralisme. De plus, cette annonce survient alors que le français est en déclin rapide à Montréal (42% en 2051) et à moyen terme dans l'ensemble du Québec (72 % en 2051), selon les prévisions du président du Comité de suivi de la situation linguistique à l'Office québécois de la langue française (OQLF). Selon lui, à part une diminution de l'immigration, seul un aménagement linguistique fondé sur les droits linguistiques collectifs et territoriaux permettrait d'assurer que le français soit la langue d'intégration et la langue commune au Québec. Le français n'est toujours pas la langue commune des milieux de travail au Québec. Moins de la moitié des allophones travaillent en français. Les entreprises exigent de plus en plus la connaissance de l'anglais de façon injustifiée, même pour des emplois en régions entièrement francophones. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que des parents francophones soient catastrophés à l'idée que leurs enfants ne soient pas suffisamment bilingues à la sortie du secondaire.

Alors que le taux de diplomation des francophones à tous les niveaux d'étude est inquiétant, les libéraux n'ont rien de plus intelligent à proposer que plus d'anglais et du tape-à-l'œil avec l'achat de tableaux interactifs dans toutes les classes. Nous pensons qu'il vaudrait mieux renforcer l'enseignement des matières de base et prendre les mesures qui s'imposent afin de contrer le décrochage scolaire.

On oublie qu'un des principaux objectifs de la loi 101 était de franciser l'économie pour améliorer les perspectives économiques des francophones. Or, cet objectif essentiel n'est toujours pas atteint. Le revenu annuel moyen des anglophones est de 4 000 $ supérieur à celui des francophones. En laissant les milieux de travail au Québec s'angliciser, on favorise la concentration de toutes les ressources à Montréal. Par ailleurs, le surfinancement des institutions collégiales et universitaires anglophones favorise l'exode et l'anglicisation d'une partie importante de la main-d'œuvre hautement spécialisée qui pourrait apporter une contribution importante aux régions du Québec. Par exemple, on est en train de construire au coût de plus de 2 milliards un mégahôpital universitaire anglophone qui forme principalement des médecins pour le reste du Canada et les États-Unis, alors qu'on devrait plutôt décentraliser la formation universitaire afin de contrer la grave pénurie de médecins dans les régions du Québec.

Si un sérieux coup de barre n'est pas donné pour renforcer le français au Québec, nous nous retrouverons devant un choix de plus en plus difficile et incontournable : s'angliciser ou redevenir des porteurs d'eau.

•••

CONVENTION DE LA POSTE – PUBLICATION 40009183
RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉ AU CANADA
AU SERVICE DES PUBLICATIONS
82 SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL QC H2X 1X3
courriel : journal@ssjb.com

Le mot du président général

Vive le Québec libre de ses choix !

par Mario Beaulieu



Selon le journal *The Gazette,* limiter l'accès aux écoles passerelles ou aux cégeps anglophones est un piratage de la liberté de choix. Pour Barbara Kay du *National Post,* il s'agit de cannibalisme linguistique!

Les adversaires de la loi 101 ont toujours présenté l'accès illimité à l'école publique anglophone et son financement gouvernemental comme une question de liberté individuelle et de droit fondamental, même à l'époque où à peine 15 % des écoliers allophones étudiaient en français au Québec. C'est aussi le principal argument qui fut invoqué pour imposer les écoles passerelles par le bâillon et celui qui est aujourd'hui utilisé contre la proposition d'appliquer la loi 101 au cégep.

Pourtant, la décision d'aller dans une école ou dans un cégep dépend avant tout du choix collectif de financer ces institutions, sans lequel il n'y aurait pas d'institutions. **La liberté de choix d'un individu se rattache aux décisions et aux actions de cet individu. Mais quand ce choix dépend du choix d'un groupe d'individus ou d'une collectivité, on parle de la liberté de qui?** Qu'en est-il de la liberté de choix des citoyens qui financent avec leurs taxes et leurs impôts les institutions d'enseignement? Est-ce que les individus de toutes les régions du Québec n'ont pas la liberté de décider du financement qu'ils fournissent pour donner accès à des cégeps et à des universités publiques anglophones aux allophones et aux francophones?

Dans à peu près tous les pays, l'enseignement public se fait dans la langue de la majorité. Sur le plan international, le droit de choisir la langue d'enseignement n'existe pas. Et de fait, la plupart des gens trouvent normal d'étudier dans la langue officielle de l'endroit où ils émigrent. Si Don MacPherson ou Christine St-Pierre décidaient d'émigrer en Italie, est-ce qu'ils exigeraient des écoles anglaises publiques en disant que le fait de devoir aller à l'école italienne brime leurs libertés individuelles?

Il n'y a pas davantage de liberté individuelle ou de droit fondamental de choisir sa langue d'enseignement dans le reste du Canada. En vertu de la Charte canadienne, les écoles primaires et secondaires publiques de langue française des provinces anglophones ne sont tenues d'accueillir que les enfants des minorités francophones. Au Canada anglais, une grande partie des francophones n'ont tout simplement pas accès à des écoles ou à des universités francophones. Comment se fait-il que les adversaires de la loi 101 au cégep ne dénoncent pas le fait que cette supposée liberté de choix n'existe pas et n'a jamais existé dans le reste du Canada?

Il ne faut pas oublier que l'enseignement public du français a été interdit aux francophones du ROC (*Rest of Canada*) pendant une centaine d'années jusque dans les années 1960. Il reste 4,5 % de Canadiens de langue maternelle française à l'extérieur du Québec et 2,5 % l'utilisent encore à la maison. Lorsqu'on tient compte de l'histoire de l'aménagement linguistique au Canada, de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique à Lord Durham, en passant par Pierre Elliot Trudeau, il y a quelque chose de profondément choquant à voir un Don MacPherson de *The Gazette* ou Christine St-Pierre faire la morale aux Québécois en parlant des libertés individuelles fondamentales et en associant le renforcement de la loi 101 au radicalisme.

Dans les médias *canadian* , on affirme que les Québécois seraient refermés sur eux-mêmes parce qu'ils veulent inclure les citoyens de toutes origines à la culture majoritaire du peuple québécois. Nous serions complexés parce que nous voulons étendre la principale réussite de la loi 101, soit ses mesures scolaires, aux institutions collégiales. Bref, nous serions ethnocentriques parce que nous voulons assurer l'avenir de la nation québécoise plutôt que de nous assimiler dans l'Amérique du Nord anglophone !

L'argument moral de la liberté individuelle pour donner un accès illimité à des écoles ou des cégeps anglophones n'a aucune légitimité. C'est un choix collectif que les Québécois ont à prendre.

Les Québécois ont le droit de choisir de financer des centres de la petite enfance, des écoles, des cégeps et des universités de langue française pour les nouveaux arrivants comme pour tous les Québécois. Cela correspond à la normalité dans à peu près tous les États du monde. En maintenant des services en anglais à titre de mesure d'exception pour la minorité historique anglophone, ce mode d'aménagement linguistique continuerait à être beaucoup plus généreux envers les Anglo-Québécois que ne l'est la Loi sur les langues officielles pour les francophones du ROC.

Les libéraux, les groupes de pression anglophones plaident aussi pour la liberté de choix d'étudier en anglais en faisant miroiter que les francophones bilingues ont un revenu plus élevé. Cependant, cela n'implique pas que si tous les Québécois avaient une meilleure maîtrise de l'anglais, ils auraient un avantage compétitif sur le marché du travail. Comme l'a noté le chercheur Patrick Sabourin, au Québec, la part des emplois dont la langue de travail est principalement l'anglais est inférieure à 20 % et est surtout concentrée à Montréal et dans l'Outaouais. Selon ce chercheur, le système d'éducation québécois et le contexte nord-américain assurent à une majorité de Québécois une maîtrise fonctionnelle de l'anglais supérieure aux besoins du marché du travail, surtout si on tient compte du fait que bon nombre des emplois dont la langue de travail est l'anglais sont en fait occupés par des anglophones. Dans ce contexte, est-ce que notre priorité en éducation doit être que 100 % des Québécois parlent parfaitement l'anglais?

Il faut se rappeler qu'un des objectifs de la loi 101 était de franciser les milieux de travail pour contrer les iniquités économiques flagrantes que subissaient les francophones au Québec. Avant la loi 101, les anglophones unilingues avaient les salaires les plus élevés. Le revenu moyen des francophones était de 35 % inférieur à celui des anglophones alors qu'aujourd'hui, il est de 11 % inférieur. Globalement aujourd'hui, les francophones de langue maternelle ont un revenu moyen de 4000 $ inférieur à celui des anglophones. Il y a eu progrès, mais un important fossé demeure. Le français est encore loin de constituer la langue commune des milieux de travail.

Pour favoriser le rattrapage des inégalités socio-économiques issues du passé, il faut poursuivre la francisation de l'économie et du travail au Québec. Pour y arriver, il faut renforcer la loi 101, l'appliquer au cégep et mettre fin au sous-financement des universités francophones.

Il y a d'autres moyens d'apprendre une langue seconde que de faire ses études supérieures dans cette autre langue et de s'intégrer à une autre culture. Comme l'a démontré une récente étude de l'Institut de recherche sur le français en Amérique (IRFA), étudier dans un cégep anglais s'accompagne souvent de l'usage de cette langue lors des achats, au travail, dans la consommation de biens culturels et à la maison et très fréquemment à la poursuite des études universitaires en anglais. Cet impact anglicisant favorise l'exode de cette main-d'œuvre spécialisée vers l'extérieur du Québec. Par exemple, la majorité des médecins formés à l'Université McGill vont pratiquer ailleurs qu'au Québec. Le gouvernement s'apprête à engloutir plus de 2 milliards de dollars dans la construction d'un mégahôpital pour McGill alors qu'il est démontré que la décentralisation des centres de formation favorise le recrutement de médecins qualifiés en région.

De plus, le sous-financement chronique des universités de langue française au Québec s'accompagne d'un taux de diplomation universitaire des jeunes francophones qui est de 40 % plus faible que celui des jeunes anglophones au Québec. Les trois universités anglophones reçoivent 27 % des subventions normées, alors que les Québécois de langue maternelle anglaise ne représentent que 8,2 % (2006) de la population. Le fédéral alloue plus de 35 % de ses subventions aux universités anglophones du Québec, soit plus de quatre fois le poids démographique des anglophones.

À l'ère de l'économie du savoir, il est crucial de mettre fin au sous-financement des réseaux collégial et universitaire de langue française au Québec. Comme dans la plupart des États développés à travers le monde, la langue nationale doit constituer la voie de la réussite économique et sociale à l'intérieur du Québec. Il y a urgence d'agir.

•••

Joignez-vous au

Mouvement Montréal français

J'appuie le MMF et ses objectifs !

Défendre et promouvoir la différence culturelle et linguistique du Québec dans le contexte anglicisant de la mondialisation.

Assumer notre resposabilité civique cruciale dans l'accueil et la francisation des nouveaux arrivants.

Favoriser l'usage du français comme langue commune dans les services publics et contrer le bilinguisme institutionnel.

Ouvrir le débat sur la véritable situation du français dans la région métropolitaine de Montréal et son impact sur l'ensemble du Québec.

Formulaire d'adhésion au Mouvement accessible à :

montrealfrancais.info/

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal Qc H2X 1X3 **Tél. : 514-835-6319**

Le ministre des Finances est optimiste



Pierre Dagesse

Controverse à Saguenay

La prière des élus
Une tradition britannique et loyaliste

Par Christian Gagnon



Le débat sur les langues du 21 janvier 1793. Ni prière ni crucifix aux origines du Parlement québécois.

Le 8 mars dernier, le maire de Saguenay, Jean Tremblay, consacrait un affrontement déjà bien engagé avec le Mouvement laïque québécois en récitant la prière au début de la séance du conseil municipal de sa ville. Ce faisant, il défiait le jugement du Tribunal des droits de la personne du Québec qui, trois semaines auparavant, lui avait ordonné de cesser cette pratique et de retirer le crucifix accroché au mur de la salle du conseil. Le maire de Saguenay a essuyé de virulentes critiques, notamment du président de la Fédération québécoise des municipalités, Bernard Généreux, qui qualifie l'affaire de « combat d'arrière-garde », tandis que l'abbé Raymond Gravel, ex-député bloquiste de Repentigny, dénonçait « l'entêtement maladif » du maire Tremblay. À l'opposé, de nombreux citoyens ont appuyé en espèces sonnantes et trébuchantes la croisade du maire en vue d'en appeler du jugement. Plusieurs de ces défenseurs de la prière des élus sous un crucifix accusent le mouvement laïque québécois de « s'attaquer à nos racines » et font même de la préservation du crucifix du Salon bleu de l'Assemblée nationale un affaire d'« identité nationale ». Qu'en est-il vraiment?



Jean Tremblay, maire de Saguenay.

En décembre 1982, Maurice Pellerin a publié une étude très fouillée intitulée *La lecture des prières au Parlement* dans le Bulletin de la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, là où il était agent de recherche à la division de la reconstitution des débats. Pellerin identifie l'origine de la prière aux Parlements du Québec et du Canada comme remontant à une coutume britannique datant du règne d'Elizabeth 1re (1558-1603). À l'époque, les députés anglais sont obligatoirement tenus d'assister, sous peine d'amende, à la récitation de la prière d'ouverture de chaque séance. À partir de 1659, l'absence à la prière n'est plus passible d'une amende. On y demande notamment à *Dieu tout puissant* de maintenir *la sécurité, l'honneur et le bonheur de la Reine.* À la Chambre des lords, la prière fait aussi partie de la tradition parlementaire. Alors que, de nos jours, les débats à la Chambre de communes de Londres sont encore et toujours précédés d'une prière, cette pratique n'a jamais existé dans d'autres pays chrétiens d'Europe, comme la France ou la Belgique.

Dès le début du parlementarisme canadien, ce sont les conseils législatifs – l'équivalent de sénats provinciaux dont les membres sont nommés par Londres – qui emboîtent le pas à cette coutume britannique. La très longue prière de l'époque demande à Dieu *d'accorder telle sagesse et intégrité de cœur qui conviennent (...) aux sujets d'un roi bienfaisant (...) de nous faire la grâce que chacun de nous puisse travailler à montrer (...) un cœur loyal à notre roi et un amour chrétien (...) au bonheur commun de l'Empire britannique.* Alors que les Conseils législatifs, majoritairement anglophones et protestants, récitent pieusement ces prières à forte teneur loyaliste, jamais depuis 1792 la majoritairement francophone Chambre d'Assemblée du Bas-Canada (ancêtre du Québec) ne récite de prière. Constatant le quorum, l'Orateur y ouvre la séance par un expéditif *À l'ordre, messieurs!* Notons également qu'il n'y a alors pas de crucifix au Parlement du Bas-Canada. Jusqu'en 1831, les députés de la Chambre d'Assemblée du Haut-Canada (l'Ontario d'aujourd'hui) récitent aussi la même prière que les sénateurs. Par conséquent, dès les débuts du parlementarisme canadien, un net clivage linguistique caractérise la récitation de la prière au Parlement.

Tant après l'Acte d'Union de 1840 qu'à la suite de la Confédération de 1867, la situation demeure, alors que les sénateurs des Conseils législatifs récitent la même prière à forte saveur loyaliste, tandis que le seul parlement majoritairement francophone et catholique, celui du Bas-Canada puis de la province de Québec, s'abstient obstinément. En 1877, Sir John A. McDonald fait adopter une motion instituant la lecture quotidienne de la prière aux députés de la Chambre des communes, afin que cesse l'exception que constitue le Parlement canadien à cet égard, parmi toutes les législatures de pays anglophones qu'il connaît. La prière des Communes est plus royaliste que jamais : *O Seigneur (...) nous Vous supplions du fond de nos cœurs de regarder avec faveur notre très gracieuse Dame Souveraine, la Reine Victoria, et de la remplir tellement de la grâce de Votre Saint-Esprit qu'elle fasse toujours Votre volonté et qu'elle marche dans vos voies; donnez-lui la santé et le bonheur d'une longue vie; fortifiez-la afin qu'elle triomphe de ses ennemis, et finalement après cette vie, qu'elle jouisse de la joie et de la félicité éternelle (...) Dieu tout puissant, (...) nous Vous prions humblement de bénir Albert-Édouard, Prince de Galles, la Princesse de Galles et toute la famille royale; remplissez-les de Votre Saint-Esprit, enrichissez-les de votre grâce céleste; favorisez-les de tout le bonheur possible, et introduisez-les dans votre royaume éternel (...).* La prière toujours récitée au Parlement d'Ottawa en 2011 maintient une certaine teneur monarchiste : *Nous te prions pour notre Souveraine, la Reine Elizabeth, et le Gouverneur général.*



Camil Samson, chef du Ralliement créditiste.

À l'Assemblée législative de Québec, ce n'est que le 6 décembre 1922 que le député libéral de Saint-Maurice, Nestor Picard, fait adopter une motion afin que chaque séance débute par la lecture d'une prière *comme cela se fait (...) dans toutes les législatures britanniques.* Quant au crucifix du Salon bleu, il n'y est apparu qu'en 1936, à l'initiative du Premier ministre Maurice Duplessis, chef du premier gouvernement québécois d'obédience conservatrice depuis 1897. Duplessis consacre ainsi avec le clergé une alliance qui, politiquement, lui sera fort utile. C'est le Parti québécois qui a mis fin à la tradition de la prière d'ouverture de séance à l'Assemblée nationale. Le changement avait été fait en 1973, mais la pratique de la prière a été maintenue jusqu'au 15 décembre 1976, où le président Clément Richard demande pour la première fois un moment de recueillement. Scandalisé, le chef créditiste Camil Samson proteste et dépose une motion réclamant le retour de la prière. *On n'est pas des païens, on n'a pas honte d'afficher notre foi et je pense que l'Assemblée nationale est l'endroit où nous nous devons, en tout premier lieu, de donner le bon exemple (...) Est-ce parce que le Bon Dieu semble vouloir leur faire trop mal ou si c'est parce qu'ils ont tellement peur du Bon Dieu, de ce côté-là de la Chambre, à ma gauche? (...) C'est la première fois qu'on a des prêtres en Chambre et c'est la première fois qu'on ne dit pas la prière!*, proteste-t-il. Le 8 juin 1977, ladite motion fait l'objet d'un vote libre et est battue: 37 péquistes votent contre, 31 députés – 22 libéraux, 7 unionistes, un créditiste et un péquiste – l'appuient. Dix députés s'abstiennent : neuf péquistes et un libéral. Notons que c'est aussi René Lévesque qui, le premier, a autorisé ses ministres qui le souhaitaient à prêter serment sur leur honneur et non sur la Bible. Quant au crucifix du Salon rouge, il a été retiré sans psychodrame en 1984, toujours sous le règne du PQ.

D'aucuns font un lien direct entre la laïcité des institutions démocratiques du Québec et la lutte contre la politique fédérale officielle du multiculturalisme canadien. Rappelons que cette dernière a été adoptée en 1971 par le gouvernement Trudeau pour faire échec aux thèses du biculturalisme et des deux peuples fondateurs du Canada, mises de l'avant en 1968 par la Commission Laurendeau-Dunton. Encore aujourd'hui, les plus fidèles trudeauistes nient l'existence de la nation québécoise. De tout temps, les souverainistes québécois ont rejeté la définition ethnique canadienne-française dans laquelle Ottawa cherche encore à enfermer les Québécois francophones et qui complique d'autant l'intégration des immigrants du Québec à la majorité. De toute évidence, le maintien de symboles catholiques « canadiens-français » au sein de nos institutions démocratiques ne fait pas partie de la solution. Et dans la bouche d'un francophone – souverainiste de surcroît – l'argument de la « tradition » ne tient pas la route.

Les 15, 16 et 17 avril prochains à Montréal, le Parti Québécois tiendra son XVIe congrès national. L'article 1.3 b) de la proposition principale stipule qu'*un gouvernement souverainiste élaborera une Charte québécoise de la laïcité. Cette charte affirmera notamment que le Québec est un État laïque, neutre par rapport aux croyances ou non-croyances des uns et des autres en matière de religion; que la liberté de religion ne peut être invoquée pour enfreindre le droit à l'égalité entre les femmes et les hommes ou le bon fonctionnement des institutions publiques et parapubliques; que les agents de la fonction publique et parapublique doivent s'abstenir, dans l'exercice de leurs fonctions officielles, du port de tout signe religieux ostensible.* Selon le PQ, cette charte de la laïcité doit réaffirmer le principe fondamental de séparation entre l'Église et l'État. Elle doit aussi établir les lignes directrices aux demandes d'accommodements raisonnables que le gouvernement Charest n'a jamais su livrer à la suite de la commission Bouchard-Taylor.

Dans *Le Devoir* du 18 février dernier, Robin Philpot, ancien directeur des communications de la SSJB et candidat du PQ dans Saint-Henri-Saint-Anne en 2007, publie un texte d'opinion avançant que la formulation soumise aux délégués du congrès est trop stricte parce qu'elle s'étend à l'ensemble des secteurs public et parapublic. Il prédit qu'elle divisera profondément la population et éloignera inutilement du PQ les Québécois de diverses confessions. Il soutient que *dans l'éventuelle Charte de la laïcité, nous ferions mieux de proposer l'interdiction du port de signes religieux aux gens occupant des postes qui requièrent une neutralité absolue et qui peuvent utiliser la force ou la contrainte, soit ceux de juge ou de policier, sans quoi je crains que nous nuisions sérieusement à notre projet d'indépendance*, écrit-il. Comment réconcilier de façon crédible la neutralité religieuse de l'État québécois avec la présence d'un crucifix au-dessus de la tête du président de l'Assemblée nationale? Le moment de vérité approche à grands pas. •••

177e assemblée générale de la SSJB
Debout Québécois !

par Élaine Des Lauriers



(Photo : SSJB)

Les 10 et 11 mars derniers, avait lieu la 177e assemblée générale annuelle de la Société Saint-Jean Baptiste, à la maison Ludger-Duvernay. Quatre-vingt-neuf délégués avaient été élus lors des assemblées annuelles de section afin d'assister à cette assemblée générale.

Le président général, Mario Beaulieu, a tenu à remercier les membres du conseil général et de toutes les instances de la Société de lui avoir une nouvelle fois accordé leur confiance. *Depuis 177 ans* a-t-il dit d'entrée de jeu, *la Société a été de tous les combats pour la promotion et la défense des intérêts du peuple québécois.* Le camp indépendantiste ayant battu en retraite depuis la défaite référendaire de 1995, il est plus que temps selon Mario Beaulieu de lancer une vaste offensive pour l'indépendance. *Il faut tout faire pour bien informer la population afin qu'il soit enfin clair pour tous que l'application de la loi 101 au cégep est essentielle à la survie de notre langue. Sans cette mesure, nous n'arriverons jamais à faire du français notre langue commune* a-t-il martelé.

Le conférencier invité, Gilbert Paquette, est venu présenter la stratégie SYNAPSE, un mouvement citoyen pour accomplir un travail permanent pour l'indépendance. Cette action constante, déterminée et solidaire se fera entre autres par Internet et par les réseaux sociaux. Le tout sera accompagné d'un portail militant qui permettra de s'informer, de se former et de s'organiser.

À un délégué qui lui demandait quelles étaient les priorités de la Société à part la défense du français et la promotion de la souveraineté, le président a répondu que l'enseignement de l'histoire était un outil crucial dans notre lutte et que la SSJB allait poursuivre son engagement dans les activités de fierté nationale tant à l'organisation qu'au soutien aux sections qui les organisent (Journée nationale des patriotes, jour du Drapeau, Fête nationale, etc.). Il en a profité pour féliciter et remercier le conseiller général Christian Gagnon qui a investi beaucoup de temps et d'énergie dans l'organisation de la commémoration Octobre 70.

Assemblées des sections

Au cours de leurs assemblées, tenues avant l'AGA, les sections ont toutes reconduit leur président ou présidente, à l'exception de deux, Nicolas-Viel, qui a élu Denis Rebelo et Pierre-le-Gardeur qui a élu Claude J. Allard. On remercie chaleureusement les présidents sortants, Gaston Bergeron et Doris Provencher, pour leur travail et leur engagement.

Les sections ont également voté une quarantaine de propositions qu'elles ont transmises pour étude à l'assemblée générale. Nombre d'entre elles demandaient à la Société de continuer sa lutte pour faire du français la langue commune et proposaient des moyens de le faire. Nul doute que la SSJB poursuivra ses actions dans ce sens.

Commission des présidences

La Commission des présidentes et présidents a élu Marc-André Bahl au poste de président. Jacques Binette (Louis-Riel) a quant à lui été réélu secrétaire et Yves Saint-Denis (Ludger-Duvernay) trésorier. On remercie Jean Lapointe, de la section Jacques-Viger pour le travail accompli à la tête de la commission depuis 2008.

Les sections ont profité de l'assemblée générale pour exprimer leur volonté d'être plus présentes sur le site Internet de la Société, ce qui sera fait au cours de cette année.

Comité de vérification des finances

L'assemblée générale a aussi réélu Paolo Zambito (Pierre-Lemoyne-d'Iberville) et Jules Gagné (Jacques-Viger) au Comité de vérification des finances.

Conseil général

Quatre postes au Conseil général de la Société étaient en élection. François Lemieux a été réélu sans opposition au poste d'ancien président. Jean-Pierre Durand, Pierre Serré et l'auteure de ces lignes ont également été réélus sans opposition à titre de représentants des sections.



Nul autre que Raôul Duguay est venu présenter aux délégués un projet d'hymne national du Québec qui a été chaleureusement accueilli. (Photo : C. Gagnon)

Le thème de cette 177e assemblée générale de la SSJB *Québécois debout !* se voulait un appel général à la mobilisation et à la participation à la lutte que mène la SSJB pour faire du français notre langue commune et pour mettre le cap sur l'indépendance. Les différents mouvements pour le français qui ont été formés au cours des deux dernières années dans le sillon du MMF travaillent à cette mobilisation de la population. Leurs actions ont été couronnées de succès et la participation aux rassemblements et aux manifestations est de plus en plus importante. Ce n'est cependant que le début. Maintenant que les bases ont été placées, grâce à SYNAPSE et aux réseaux sociaux comme Facebook et Twitter, affirme Mario Beaulieu, *il sera désormais possible d'outiller les militants afin de contourner les journaux fédéralistes. C'est le temps plus que jamais de s'engager dans la lutte,* poursuit-il, *ensemble on peut vraiment changer la société.*

•••

À conserver...
Personnes en poste aux instances de la SSJB en 2011

Présidence de section

Chevalier-de-Lorimier	Marc-André Bahl
Chomedey-de-Maisonneuve	Serge Héroux
Doris-Lussier	Agathe Boyer
Henri-Bourassa	Roger Trépanier
Jacques-Viger	Jean Lapointe
Jean-Olivier-Chénier	Benoît Coulombe
Laval	Michel Thisdale
Louis-Riel	Jacques Binette
Ludger-Duvernay	Yves Saint-Denis
Marguerite-Bourgeoys	Sébastien Lafortune
Nicolas-Viel	Denis Rebelo
Ouest-de-l'Île	Denis Martel
Pierre-Le-Gardeur	Claude J. Allard
Pierre-Lemoyne-d'Iberville	Michel Gagnon
René-Lévesque	Jacques R. Blier
Yves-Blais	Normand Archambault

Conseil jeunesse

Président	Étienne Gougoux
Vice-présidente interne	Jessica Riggi
Responsable Communications	Mathieu Breton
Trésorier	Joël Dion
Secrétaire	Paolo Philpot
Conseillère	Joanie Blier

Conseil général

Président : Mario Beaulieu

Anciens présidents :

Jean Dorion	Marcel Henry
François Lemieux	Gilles Rhéaume

Représentants des sections :

Rachid Bandou	Robert Comeau
Élaine Des Lauriers	Benoît Dubreuil
Jean-Pierre Durand	Christian Gagnon
France Langlais	Josiane Lavallée
Pierre Serré	Diane Toupin

Commission des présidents et présidentes

Marc-André Bahl — Jacques Binette — Yves St-Denis

Comité de vérification des finances

Jacques Binette — Jules Gagné — Robert Gagnon — Paolo Zambito — Anne-Michèle Meggs

Du *Journal SSJB* au *Patriote*

Par Élaine Des Lauriers

Le numéro du *Patriote* que vous tenez entre vos mains est le 20e numéro du journal de la SSJB qui paraît depuis que je me suis jointe à l'équipe. Le premier numéro auquel j'ai participé en mai 2005 comptait 8 pages. Celui-ci, six ans plus tard, en compte le double. En 2005, l'équipe du journal se limitait au président, au vice-président et deux ou trois collaborateurs ainsi qu'à Pierre Dagesse, graphiste. Les articles étaient souvent longs et accompagnés de peu de photos. L'édition que vous lisez aujourd'hui a été concoctée par une vingtaine de personnes qui ont soumis des textes, pris des photos dans les événements auxquels ils ont participé ou contribué à la révision et à la correction d'épreuve. Des membres du Conseil général et des sections, des employés de la SSJB, mais aussi des gens qui font partie du réseau souverainiste.

En février 2009, le journal changeait de nom et devenait *Le Patriote* afin de souligner le travail inlassable des militants de plus en plus nombreux qui poursuivent le combat des patriotes pour la liberté de notre nation.

Lors de l'Assemblée générale de la Société, le 11 mars dernier, une proposition félicitait l'équipe du journal. Je tiens à remercier ici les gens de cette équipe qui fait du *Patriote* un journal de plus en plus dynamique et attendu par ses lecteurs à chacune de ses parutions.

Jean-Pierre Durand, premier vice-président, s'est joint à l'équipe du *journal SSJB* en 2007. Depuis, à chaque parution, il nous livre un pan de l'histoire de la Société en nous présentant un de ses anciens présidents. Jean-Pierre a ajouté dernièrement une nouvelle chronique dans laquelle il nous présente livres, films et disques d'artistes québécois, partageant ainsi sa passion des arts. Il participe également à la correction d'épreuve.

Agathe Boyer, présidente de la section Doris-Lussier, a débuté sa collaboration au journal en 2008. Fervente d'histoire, elle s'est donné comme objectif de présenter l'apport crucial des femmes dans l'évolution de la société québécoise, mandat qu'elle remplit avec brio.

En 2008, Claude G. Charron, de la section Marguerite-Bourgeoys, s'est également ajouté à l'équipe en présentant des analyses politiques toujours pertinentes. Puis, en 2009, deux nouveaux élus au Conseil général faisaient de même. Christian Gagnon, avec ses articles, ses photos et son œil rompu à la correction d'épreuve et Rachid Bandou, avec des textes qui nous présentent la vision d'un citoyen francophone qui a choisi le Québec pour patrie et qui s'est rapidement intégré à la lutte de ses compatriotes québécois pour l'indépendance.

Ajoutons à cela la contribution de Mathieu Breton, dont la lentille capte de façon dynamique les différents événements organisés par la SSJB et le MMF et auxquels participe nos militants de la SSJB. Une autre collaboratrice précieuse, France Langlais, secrétaire générale. Touche à tout, France soumet parfois des textes, souvent des photos car elle participe à presque tous les événements organisés par la Société. Finalement, *Le Patriote* ne va jamais sous presses sans que Monique Paquette l'ait lu de la première à la dernière page. Son œil de lynx repère toujours les derniers cafouillages.

À ces collaborateurs réguliers, s'ajoutent de façon ponctuelle : Gaston Bergeron, de la section Nicolas-Viel; Gisèle Belzile, de la section Doris-Lussier; Philippe Perreault et Jacinthe Béliveau, employés de la SSJB ainsi que des présidents qui présentent les événements organisés par leur section et d'autres personnes du réseau souverainiste.

Je n'allais surtout pas oublier Pierre Dagesse, notre graphiste, qui s'occupe de main de maître de la mise en page et qui s'est même laissé aller à l'écriture et à la caricature. Il réussit toujours à livrer une mise en page de qualité malgré des délais souvent serrés. Sa grande patience et son humour sont de précieux atouts.

Je tiens à remercier notre président général, Mario Beaulieu, qui, par son engagement passionné et inlassable, dédié uniquement à la cause qui lui tient à cœur, la défense du français et la lutte pour l'indépendance du Québec, a fait grandir au cours des dernières années le nombre de militantes et militants à la Société. Je le remercie de m'avoir accordé sa confiance en 2007 lorsqu'il m'a remis les rênes du journal.

Merci à tous les collaborateurs du *Patriote*, qui numéro après numéro permettent au journal de remplir sa mission de montrer comment la Société Saint-Jean-Baptiste rayonne par son engagement à servir les Québécoises et Québécois.

•••

LES CANADIENS FRANÇAIS ET LES BATEAUX À VAPEUR

Par Paul-Henri Hudon

Le 4 novembre dernier, l'historien Paul-Henri Hudon, président de la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, a donné une conférence ayant pour thème les Canadiens français et les bateaux à vapeur. En 2002, il avait obtenu le deuxième prix de la Fondation Percy W. Foy, section Vallée du Richelieu, pour cet essai historique : *La navigation à Chambly. Vapeurs et traversiers sur le Richelieu, 1820-1840.* Les informations historiques dans cet article proviennent principalement des journaux d'époque et des greffes de notaires. Les références peuvent être consultées à la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly dans le document précité. *Le Patriote* vous présente dans cette édition la première partie de cet essai qui ravira les passionnés d'histoire. Les deux autres parties seront publiées dans les prochaines éditions. L'auteur de cet article nous rappelle un épisode oublié de notre histoire : l'implication des Canadiens français dans le transport par bateaux à vapeur dans les années 1820-1840.

Une association d'hommes d'affaires du Richelieu, dont plusieurs sont engagés dans le mouvement patriote, se dote de navires pour établir des liaisons commerciales entre Québec, Montréal et Chambly. À la même époque, ils revendiquent de draguer le Richelieu et de creuser un canal de Chambly à Saint-Jean. Le gens d'affaires du Richelieu souhaitent ainsi développer une voie commerciale et nouer des liens vers New York, via le lac Champlain et la rivière Hudson.

Or, il se trouve qu'il y a des compétiteurs. Les transporteurs anglophones de Montréal tentent d'établir un monopole maritime sur le Saint-Laurent en 1810. Ils se dotent en plus d'un chemin de fer entre La Prairie et Saint-Jean en 1836.

La tentative d'autonomie commerciale des Canadiens français du Richelieu n'est pas étrangère à l'échange des coups de feu dans la même région en 1837. Un des enjeux qui précèdent l'union des deux Canada n'est-il pas l'avenir commercial du Bas-Canada ? Cette colonie britannique pourra-t-elle commercer avec les États-Unis via le Richelieu ? Montréal dominera-t-il sur le Saint-Laurent le commerce du Haut-Canada, en lien avec Londres, via Québec ?

UNE OPPORTUNITÉ POUR L'ÉCONOMIE DU BAS-CANADA

C'est en 1808 qu'apparaît le premier bateau à vapeur sur la rivière Hudson aux États-Unis. À Montréal, John Molson construit son premier steamboat, l'Accommodation, qu'il met à l'eau en octobre 1809.

L'efficacité de ces navires, plus rapides et ponctuels que les traditionnelles goélettes à voile du Richelieu, risque de drainer le marché des grains du Haut-Canada vers Québec et Londres. Il est possible que les marchés du port de Québec soient envahis par la production agricole du Haut-Canada, devançant le blé du Richelieu sur le marché extérieur. En un mot, en ce début de siècle, la compétition commerciale de ces nouveaux transporteurs met-elle en péril les exportations agricoles du Richelieu ?

Il faut attendre dix ans avant que des Canadiens français de la vallée du Richelieu ne s'unissent pour se doter des mêmes moyens de transport maritime. On peut croire que la crainte de perdre des marchés a pu motiver nos négociants. Il est possible que la vive concurrence suscitée par les nouveaux transporteurs montréalais ait fouetté les seigneurs, les hommes d'affaires et tous ceux qui vivent du commerce.

L'initiative de se doter d'un navire à vapeur en 1820 provient des gens d'affaires de Chambly, une ville située à la limite extrême de la navigation sur le Bas-Richelieu. Le promoteur est Charles-Michel de Salaberry (1778-1829), assisté du nouveau seigneur de Chambly, Samuel Hatt (1776-1842) et des marchands de Saint-Mathias, Joseph (1785-1827) et Timothée Franchère (1791-1849). Les marchands, Joseph-Toussaint Drolet (1786-1838) de Saint-Marc et Pierre-Dominique Debartzch (1782-1846), seigneur de Saint-Charles, sont des actionnaires influents. On retrouve aussi de Chambly Louis Gareau, marchand, le financier William Yule (1772-1843), le commissaire Pierre Murta (c1775-1847), l'entrepreneur Augustus Kuper (c1790-1847), le curé Pierre-Marie Mignault (1784-1868), le notaire René Boileau (1779-1842), le négociant John Lynch (c1760-1831) et son fils, Abraham Lynch, et d'autres. Le comité directeur, *qui s'assemble tous les lundis de chaque mois,* est formé de Salaberry, Hatt, Boileau, Drolet et Franchère.

On y trouve de plus des gens d'affaires de La Prairie, François Jérémie, fils, Jean-Baptiste Raymond, père, marchand et Jean-Moïse Raymond, son fils, le notaire et négociant Edmund Henry, William Lamothe, marchand. De Saint-Mathias, le marchand Eustache Soupras. De Saint-Jean, Louis et François Marchand. De la région de Beloeil, le seigneur René Hertel de Rouville, les marchands Augustin Cartier et Alphonse Dumont. Jacques Cartier et Joseph Cartier, négociants de Saint-Antoine. Louis Guérout, marchand et son associé, Henri Lemesurier et Wolfred Nelson, médecin, sont de Saint-Denis. On peut identifier dans ce groupe d'une trentaine d'associés un bon nombre de patriotes qui seront actifs lors des événements de 1837.

Des anglophones, au nombre de sept, participent au projet, dont John Johnson junior, de Saint-Mathias, John Esinhart, de La Prairie, Mathew Bell et Miles McDonald. Bref, c'est une trentaine de promoteurs *qui s'associent volontairement pour les parts, portions et intérêts ... dans un vaisseau à vapeur...* Tout le gratin commercial du Richelieu, avec quelques anglophones, est là confiant et enthousiaste.

Chacun signe son adhésion, s'engageant à faire construire et mettre en état de naviguer à l'ouverture de la saison prochaine un vapeur ou steamboat de cent cinquante tonneaux. Le nombre de parts est fixé à cent vingt... Chaque personne a une voix délibérative, quand bien même il serait possesseur de plusieurs parts. Ce sera le De Salaberry.

LE VAPEUR DE SALABERRY, UNE SACRÉE AUDACE ET UN MÉCHANT DÉSASTRE

Les gens d'affaires de la région du Richelieu ont vite compris la nécessité de se regrouper pour se munir de transports à vapeur. Il semble que l'association a perduré sans divisions internes, même si une offre de vente du De Salaberry paraîtra dans un journal (*Le Spectateur canadien,* 15 janvier 1822).

On construit donc et on met en état de naviguer un vaisseau à vapeur, icelui pour porter des effets de Chambly à Québec et à Montréal. On confie à François Jérémie, père, le mandat de faire un bateau comme le Lady Sherbrooke qui navigue actuellement de Montréal à Québec; il aura cent cinq pieds de longueur de quille et vingt-quatre pieds de large avec une addition de six pieds chaque bout pour les ailes... il aura un « low pressure engine » de quarante chevaux-vapeur. Le tout coûtera 4 200 livres, cours actuel. Ce bateau, ajoute-t-on, aura trois places d'affaires, soit Québec, le bassin de Chambly et Montréal.

Notons le coût relativement élevé du navire, alors que l'Accommodation de John Molson n'avait coûté que 2 000 livres. *Les sieurs William Lamothe, marchand, François Jérémie, fils, et Amable Leclerc, aubergiste, tous de La Prairie, se sont portés caution pour François Jérémie, père, pour l'accomplissement de tout le marché. Ce bateau fut-il construit à La Prairie, là où résidait François Jérémie ?* Ou à Longueuil ?

Le 21 juillet 1821, Samuel Hatt, seigneur de Chambly, prend officiellement possession du vapeur au nom des associés. Le choix d'un capitaine se porte sur un transporteur de Chambly. Les propriétaires baillent à Augustus Kuper, négociant de Chambly, le vapeur De Salaberry dans l'état qu'il se trouve au lieu où il est en hivernement à Chambly avec tous ses meubles et ustensiles, pour 400 livres, monnaie ayant cours actuellement, pour le temps que durera la navigation de la saison prochaine.

Le De Salaberry doit naviguer de Chambly à Québec et de Québec à Chambly, et s'arrêter aux endroits suivants : À Saint-Mathias aux environs de l'église, à Saint-Marc, au quai de M. Drolet, à Saint-Antoine au quai de M. Cartier..... Quand sa course sera arrêtée pour monter au bassin de Chambly, par manque d'eau, M. Kuper s'oblige de tenir des bateaux en ordre et du monde suffisant pour les conduire au lieu de Chambly. M. Kuper s'oblige de tenir à bord deux pilotes et au moins cinq matelots, un ingénieur, deux chauffeurs et un cuisinier. Cependant l'entrepreneur prend à ses risques et périls toutes (sic) incendies qui pourraient arriver « le feu du ciel excepté » et s'oblige de le faire assurer jusqu'au montant de 1 500 livres.

LES CATASTROPHES

À peine la navigation est-elle ouverte au printemps 1823, que survient un accident. *Le 30 avril 1823, le Lady Sherbrooke entre en collision avec le De Salaberry à l'embouchure du Richelieu.* C'est un premier heurt avec les transporteurs de Montréal. Ce ne sera pas le dernier.

Puis, triste coup du sort, le rêve des Chamblyens cesse brutalement, lorsque le De Salaberry périt dans le Saint-Laurent, le 12 juin 1823. Un incendie dramatique oblige d'évacuer le bateau en pleine nuit et de l'abandonner à son sort en face de Cap-Rouge. Il aura navigué une année complète en 1822 et quelques mois seulement en 1821 et en 1823. Outre le décès de quelque cinq ou six victimes, le bailleur et plusieurs marchands déplorent des pertes financières importantes dans ce sinistre (*Montreal Gazette,* 14 juin 1823; *Le Canadien,* 18 juin 1823). La belle aventure finit dans un désastre.

LE VAPEUR RICHELIEU CONSTRUIT ET LANCÉ À CHAMBLY

Mais l'enthousiasme n'est pas éteint à Chambly. Un mois après la disparition du premier vapeur canadien français, on se regroupe à nouveau, le 8 juillet 1823, pour relancer un autre projet de bateau à vapeur. Une nouvelle société est formée où on retrouve substantiellement les mêmes actionnaires que pour le De Salaberry.

La souscription sera de 3 500 livres divisée en soixante-dix parts de cinquante livres chacune, desquelles parts les souscripteurs s'en réservent dix pour eux-mêmes.

Les souscripteurs principaux sont Joseph-Toussaint Drolet, marchand et seigneur de Saint-Marc, l'honorable Pierre-Dominique Debartzch, seigneur et négociant de Saint-Charles et Timothée Franchère, négociant de Saint-Mathias. On retrouve aussi Charles-Michel de Salaberry, Samuel Hatt et plusieurs autres, marchands ou seigneurs originaires de Beloeil, de Saint-Antoine et quelques anglophones dont Gillespie Findlay, Philip Byrne de Saint-Jean-Baptiste, John McCarthy de Sorel, Charles Holt et l'honorable Mathew Bell de Québec.

Selon la *Montreal Gazette,* le Richelieu aurait été construit par un M. Young, pour Augustus Kuper, entrepreneur de Chambly. Il jaugeait trois cent vingt-quatre tonneaux et possédait un engin de quarante-cinq chevaux-vapeur. Le vapeur est lancé officiellement le dernier samedi de juin 1824, sur le terrain de la Commune, près du fort de Chambly. Ce fut une cérémonie fort spectaculaire à laquelle assistait un nombre impressionnant de spectateurs.

La *Gazette* de Montréal annonce que ce navire va voyager sur un circuit triangulaire. Le Richelieu fera des trajets de Chambly à Québec, de Chambly à Sorel et de Québec à Montréal. Il quitte Chambly pour Québec le lundi matin à huit heures avec arrêt à Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Il quitte Québec pour Montréal chaque mercredi ou vendredi matin avec arrêt à Berthier et Sorel. Il quitte Montréal pour Chambly le samedi matin à dix heures.

Les marchands du Richelieu sont-ils porteurs d'un mauvais sort ? Ou bien sont-ils des concurrents encombrants dans le négoce maritime ? Tout comme le vapeur De Salaberry, encore tout neuf, avait brûlé dans le Saint-Laurent en 1823, le Richelieu sera victime de multiples accidents. •••



Claude Asselin
1923-2011



À Terrebonne , le mercredi 2 février 2011, est décédé, à l'âge de 87 ans, CLAUDE ASSELIN époux de feu Françoise Saurette. Il laisse dans le deuil son fils Luc, ainsi que parents et amis. Monsieur Asselin était membre à vie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal depuis 1973. Toutes nos sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Asselin.

Maître Marc Brière
1929-2010



Marc Brière, juge au Tribunal du Travail et militant bien connu du mouvement souverainiste, est décédé à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 31 décembre 2010, à l'âge de 81 ans.

Spécialisé en droit du travail, il avait été nommé juge au Tribunal du Travail en 1975 par le gouvernement de Robert Bourassa, fonction qu'il exerça jusqu'en 1999. Marc Brière était également bien connu pour son militantisme en faveur de l'indépendance du Québec. Il a côtoyé de nombreux artistes, hommes et femmes politiques, penseurs et intellectuels du Québec. D'abord membre de *Cité Libre* et militant libéral à l'époque de la Révolution tranquille, il avait ensuite été un des artisans de la création du Mouvement Souveraineté-Association (MSA) de René Lévesque en 1967, devenu le Parti québécois.

Tout récemment, il animait encore de façon active, avec la complicité de son amie Andrée Lajoie, les rencontres du Mouvement Démocratie Souveraineté (MDS) qu'il avait fondé.

Marc Brière a publié plusieurs livres, dont *Un nouveau contrat social,* avec Jacques Grand'Maison (1980), *La transmission d'entreprise en droit du travail,* collectif (1982), *À bâtons rompus sur la justice* (1988), *Le pays rapaillé* (1995), *Le goût du Québec, l'après-référendum,* collectif (1996), *Le Québec, quel Québec ?* (2001), *Pour sortir de l'impasse : un Québec républicain !* (2002), *Le PQ, un parti en sursis* (2003), *Juge et militant* (2007).

Il laisse dans le deuil ses cinq enfants et leurs familles respectives.



Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste

Marguerite Bourgeoys
1620-1700

Fondatrice des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame

Marguerite Bourgeoys est née le 17 avril 1620, à Troyes, ancienne capitale de la région de Champagne en France. Elle est le septième enfant d'une famille de treize. En 1638, à l'âge de dix-huit ans, elle perd sa mère. Sa vocation pour les ordres lui vient lors d'une procession du Rosaire. Voyant une représentation de la vierge Marie, une grande émotion l'envahit. Ce moment est le point tournant de sa vie. Elle entre dans la congrégation Notre-Dame de Troyes.

Marguerite Bourgeoys rencontre Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve qui lui offre de venir enseigner au Canada. Elle accepte et, en 1653, elle prend un bateau en partance pour le Canada où elle passera le reste de sa vie. Elle ouvre sa première école en 1658 rue Saint-Paul, dans une vieille étable. Par la suite, elle fera trois voyages en France, principalement pour y recruter des enseignantes. Ces dernières font des vœux, mais elles ne sont pas cloîtrées, elles œuvrent dans la communauté.

Le 31 décembre 1699, alors qu'une jeune sœur était à l'article de la mort, mère Marguerite demande à Dieu de prendre sa vie en échange. Au matin du 1er janvier 1700, la jeune sœur en question a recouvré la santé et Mère Marguerite est prise d'une violente fièvre. Au bout de douze jours, le 12 janvier 1700, elle rend l'âme.

Marguerite Bourgeoys est considérée à juste titre comme co-fondatrice de Montréal, avec Jeanne Mance et Paul de Chomedey sieur de Maisonneuve. Elle a été béatifiée le 12 novembre 1950 et canonisée le 31 octobre 1982.

Sources :
wikipedia.org/wiki/Marguerite_Bourgeoys
uqam.ca/merlin/ak691533/margueritebourgeoys.htm
Dictionnaire biographique du Canada en ligne.

On peut se procurer les timbres de la Société et les albums à la réception.
Tél. : 514-843-8851

Un grand membre de la SSJB nous a quittés

Jean-Marc Léger, visionnaire de la Francophonie
1927-2011



Lorsqu'on a été pour son peuple une personne visionnaire et audacieuse, un guide et un grand penseur, il y a plusieurs façons de quitter ce bas monde. On peut mourir jeune, au sommet de sa gloire et de sa notoriété. Ce faisant, on a toutes les chances de devenir une icône et de voir son legs brandi bien haut par ses héritiers idéologiques. On peut aussi s'éteindre à un âge vénérable, alors que la jeunesse du moment n'a qu'une pâle idée de ce qu'on a fait pour elle. Le sort a voulu que Jean-Marc Léger nous quitte de cette seconde façon, le 14 février dernier.

Tout au long de sa vie, M. Léger a œuvré à assurer l'avenir de la langue française au Québec et son rayonnement à travers le monde. En 1951, de retour de Paris où il a étudié, il imagine la mise sur pied d'une organisation internationale des peuples de langue française. En 1953, alors qu'il n'a que 25 ans, il fonde l'Union culturelle française. Puis de 1957 à 1961, il mobilise trente universités pour mettre sur pied l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), embryon de la francophonie internationale. Aujourd'hui, plus de 300 universités forment l'Agence universitaire de la Francophonie. Lorsque naît, sous l'impulsion de Georges-Émile Lapalme, le ministère des Affaires culturelles du Québec, il dirige pendant un temps l'Office de la langue française, puis revient au journalisme en 1963. De 1969 à 1974, il sera secrétaire de l'Agence de coopération culturelle et technique. En 1978, Jean-Marc Léger devient délégué général du Québec à Bruxelles. De retour au Québec en 1981, il occupe la fonction de sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation, avant de se joindre au ministère des Relations internationales en 1984, toujours à titre de sous-ministre adjoint. En 1986, le ministère des Affaires internationales lui confie le poste de commissaire général à la Francophonie.

Journaliste professionnel de 1951 à 1969, Il occupe également les fonctions de secrétaire général, de 1955 à 1959, de l'Union canadienne des journalistes de langue française, qu'il présidera de 1959 à 1961. Jean-Marc Léger a aussi publié *Afrique française, Afrique nouvelle* (1958), *La Francophonie: grand dessein, grande ambiguïté* (1987), *Vers l'indépendance? Le pays à portée de main* (1993) et *La Temps dissipé, souvenirs* (2000). *Aucun peuple ne peut accepter d'être en permanence menacé dans sa langue, ni de devoir colmater indéfiniment les mêmes brèches. Et s'il se résigne à pareille situation, c'est qu'il a perdu à la fois sa dignité et l'envie de combattre,* écrivait-il en 2000. Jean-Marc Léger a été pendant quelques années à la tête du Centre de recherche Lionel-Groulx, voué à l'histoire de l'Amérique française, et secrétaire du Comité Québec du mouvement *Avenir de la langue française.* Consciente de la stature exceptionnelle de l'homme, la SSJB lui a décerné son prix Olivar-Asselin en 1965 et l'a nommé Patriote de l'année 1999-2000.

Pour faire état de la clairvoyance et de la combativité de celui qui fut souverainiste et progressiste avant tout le monde, il suffit de lire cet extrait d'un texte intitulé *Pour sortir du mensonge* que Jean-Marc Léger signait dans la revue *L'Action nationale* en mars 1954, au summum du pouvoir duplessiste.

Seule la conjonction des forces résolument nationales et authentiquement sociales nous ouvre une porte sur l'espoir. Disons-le tout net : un État socialiste du Québec, rattaché au minimum à l'ensemble canadien, constitue la seule route vers le salut national. Il est probable que ceux qui entreprendront d'acheminer notre nation dans cette voie se heurteront aux forces conjuguées de la lâcheté, de la politicaillerie, du cléricalisme et de la trahison, aux forces des ténèbres agissant à l'enseigne de la prudence et du réalisme. Il est probable qu'ils essuieront un échec. Mais ç'aura été l'honneur de notre vie de tenter l'aventure. Et d'autres viendront après nous qui la reprendront pour la mener à son terme. C'est la seule espérance qui illumine notre nuit.

Jour du drapeau 2011

Le fleurdelisé fêté par la SSJB, mais pas par le gouvernement Charest

Par Christian Gagnon

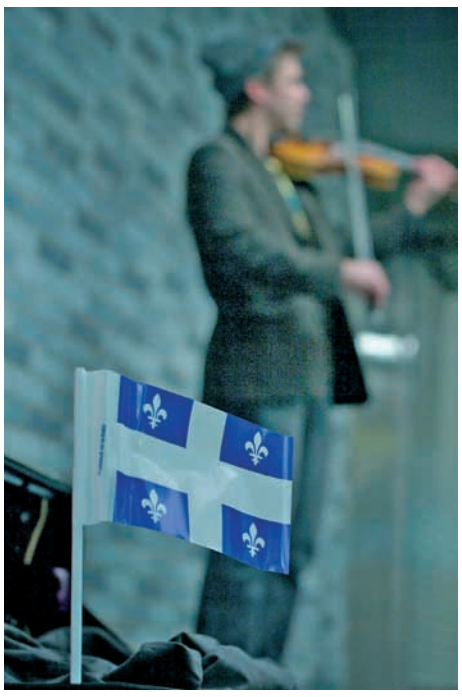
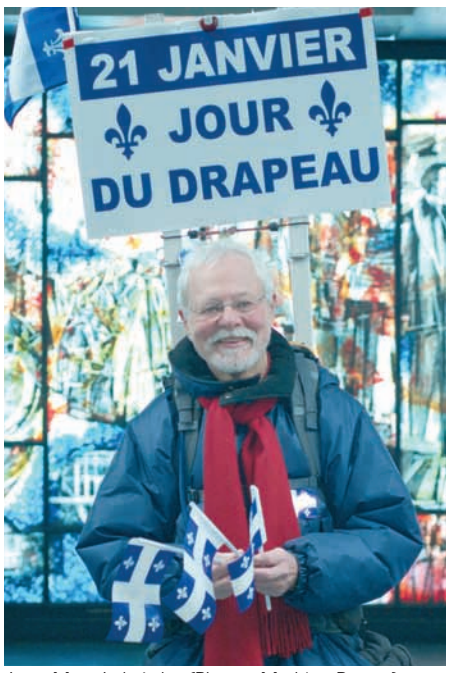


Photo : Mathieu Breton

Le 63e anniversaire du drapeau du Québec a été célébré en grand par la SSJB et ses militants. Il y a d'abord eu le traditionnel défilé de voitures qui s'est mis en branle le 16 janvier dans les rues de Montréal, pavoisant allègrement aux couleurs de la nation. Des groupes d'automobilistes arborant le fleurdelisé ont défilé dans la région de Lanaudière pour ensuite se joindre au long cortège bleu et blanc dans les rue de Montréal. Soucieuse de l'environnement, la SSJB a pris soin de faire un don en crédits de carbone correspondant à quatre fois le total des émissions effectuées par le défilé.

Puis, le 21 janvier, jour-même de la commémoration, les activités se sont poursuivies dans les transports en commun alors que des militants de la SSJB distribuaient des drapeaux et des feuillets sur l'histoire du drapeau du Québec à l'entrée de nombreuses stations de métro. Cette sensibilisation avait lieu en présence de l'historien et Patriote de l'année Gilles Laporte, du poète et « slameur » Anthony Fortin ainsi que du président de la SSJB, Mario Beaulieu. Tous ont expliqué à leur façon aux passants la signification du fleurdelisé.

Quant au gouvernement Charest, il a « oublié » de souligner la journée anniversaire du fleurdelisé. Depuis 1999, à son article 3, la Loi sur le drapeau et les emblèmes du Québec précise que « le 21 janvier est le jour du drapeau du Québec ». Dans les années 1980, un tel jour était marqué par une cérémonie, une montée du drapeau, un débat en chambre. Depuis 2005, le ministère de la Justice, qui est responsable de l'application de cette loi, soulignait l'anniversaire, notamment en diffusant un communiqué. Or, cette année, absolument rien n'a été fait. Le service des communications du ministère de la Justice a fini par admettre que c'était un « oubli » de sa part. Un attaché du ministre a fait savoir par communiqué que Jean-Marc Fournier était *déçu de l'oubli de son ministère* et qu'il prendrait les mesures pour que cela ne se reproduise pas. Une lamentable affaire à suivre...



Jean-Marc Labrèche (Photo : Mathieu Breton)



Mario Beaulieu (Photo : Mathieu Breton)

Le 21 janvier 1948, le fleurdelisé remplaçait l'« Union Jack » britannique comme drapeau national du Québec et s'élevait pour la première fois au sommet de la tour centrale de l'Hôtel du Parlement, à Québec.



Mario Beaulieu, Christiane Jasmin, Paul-André Desbiens, Capitaine Québec, Pierre Benoît et le Patriote de l'année, Gilles Laporte. (Photo : Mathieu Breton)



Gilles Laporte et le « slameur » Anthony Fortin. (Photo : Mathieu Breton)



Ils étaient nombreux à venir fêter le fleurdelisé. (Photo : Mathieu Breton)



Natacha Loiselle fraternisant avec un joyeux usager du métro. (Photo : Mathieu Breton)



Capitaine Québec (Photo : Christian Gagnon)

NON au budget Bachand

Des milliers de personnes sont descendues dans la rue le samedi 12 mars afin de manifester leur profond désaccord avec les orientations du nouveau budget du gouvernement libéral. Des membres de la SSJB ont participé à cette manifestation, dont son président, Mario Beaulieu. Voici quelques photos prises sur le vif par Manon Arsenault, nouvelle collaboratrice du *Patriote.*

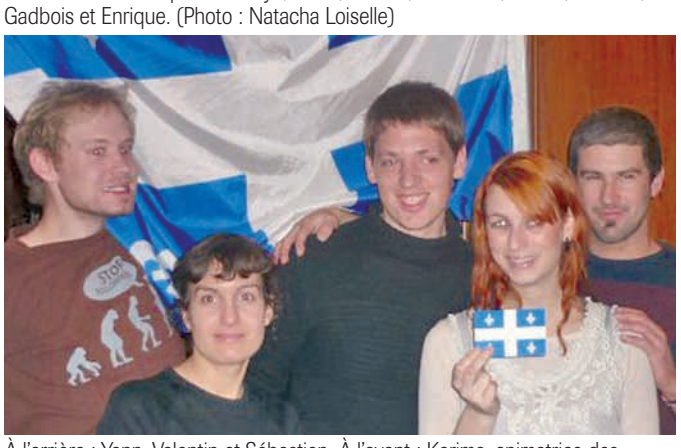


Mario Beaulieu, président de la SSJB, et Françoise Dumitrescu étaient du nombre des manifestants. (Photo : Manon Arsenault)

Le Club de conversation française, ouvert sur le monde



On reconnaît sur la photo : Tanya, Hollis, Kirsten, Sébastien, Arturo, Valentin, Slaviça, Karima, Lidija, Jay, Alain Gadbois et Enrique. (Photo : Natacha Loiselle)



À l'arrière : Yann, Valentin et Sébastien. À l'avant : Karima, animatrice des soirées avec M. Gadbois, et Jessica. (Photo : Natacha Loiselle)

Les participants viennent de différents pays : Allemagne, Australie, Brésil, Bulgarie, Corée du sud, États-Unis, France, Inde, Macédoine, Mexique et Sri Lanka.

Par Alain Gadbois, responsable du Club de conversation française de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Fondé en 2004 par Jean-Marie Cossette, ancien président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le Club de conversation française de la Société Saint-Jean-Baptiste continue ses activités depuis déjà plus de six ans.

Destiné à la francisation des nouveaux arrivants, le Club tient ses ateliers tous les mercredis soirs à la maison Ludger-Duvernay et réunit entre dix et quarante personnes. Ces rencontres, très informelles, se déroulent dans une ambiance conviviale et visent surtout à améliorer le français oral. Les étudiants sont recrutés à partir de différents sites Internet parmi les immigrants qui désirent améliorer leur connaissance du français et qui malheureusement, trouvent souvent trop peu d'occasions de parler français à Montréal parce qu'ils étudient ou travaillent en anglais.

De plus, le Club permet souvent un premier contact avec la culture québécoise et fait connaître la Société Saint-Jean-Baptiste (une des plus anciennes institutions nationales du Québec) aux nouveaux arrivants sous un jour plus favorable que celui qui leur est parfois montré dans certains milieux.

Parce qu'il a été difficile jusqu'à maintenant de trouver des bénévoles parmi les membres de la Société, les animateurs sont donc pour la plupart recrutés à partir des sites Internet de socialisation. Ce sont de jeunes Québécois et aussi de jeunes Français qui sont de passage à Montréal pour de longs séjours.

Le Club est toujours à la recherche de bénévoles soit comme animateurs les mercredis ou comme organisateurs (téléphones, publicité, organisation de la salle, aide à la technique audio-visuelle, etc.). Nous sommes aussi à la recherche de jeux de société afin de varier notre approche pédagogique. Si cela vous intéresse, vous pouvez donner votre nom à la Société en appelant au 514-843-8851 ou communiquer par courriel à info@ssjb.com. •••



Jo et Kay. (Photo : Karima Kebabi)



Alexandre, Mauro et sa fille, et Sujeewa. (Photo : Karima Kebabi)



On reconnaît sur la photo : Jessica, Mauro, Kely, Jo, Paul, Luz, Lidija et Slaviça. (Photo : Karima Kebabi)



Alain Gadbois, responsable du Club de conversation française. (Photo : Natacha Loiselle)

JEUX RECHERCHÉS

Vous avez des jeux de société usagés et complets qui ne vous servent plus ?
Merci de bien vouloir en faire don à la Saint-Jean-Baptiste. Ils serviront à animer les cours de français les mercredis soirs. Nous privilégions les jeux de mots, comme Tabou, Scrabble, Trivial Poursuite, questionnaires, Pictionnary.

Alain Gadbois et Karima Kebabi



(Photo : Manon Arsenault)



La manifestation était organisée par l'Alliance sociale et la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. (Photo : Manon Arsenault)



(Photo : Manon Arsenault)



Plus de 150 organisations syndicales, communautaires, étudiantes, féministes, populaires et écologiques ont participé à la manifestation. (Photo : Manon Arsenault)

Un livre essentiel lancé à la SSJB

Charles Castonguay persiste et signe

Par Christian Gagnon

Un lancement fort couru avait lieu le 25 janvier dernier à la maison Ludger-Duvernay : celui du plus récent ouvrage du mathématicien et spécialiste des transferts linguistiques Charles Castonguay. Intitulé *Le français dégringole – Relancer notre politique linguistique* (Éditions du Renouveau Québécois, 2011), le livre est préfacé par la journaliste et chroniqueure Josée Legault. Plusieurs personnalités s'étaient jointes à l'auteur pour s'adresser à la foule nombreuse, dont le président de la SSJB, Mario Beaulieu; le directeur de *L'Aut' Journal,* Pierre Dubuc, et l'ex-premier ministre Bernard Landry. Ce dernier en a d'ailleurs profité pour réitérer sa foi en la nécessité de prolonger jusqu'au cégep les dispositions de la loi 101 en matière d'accès à l'enseignement en anglais.

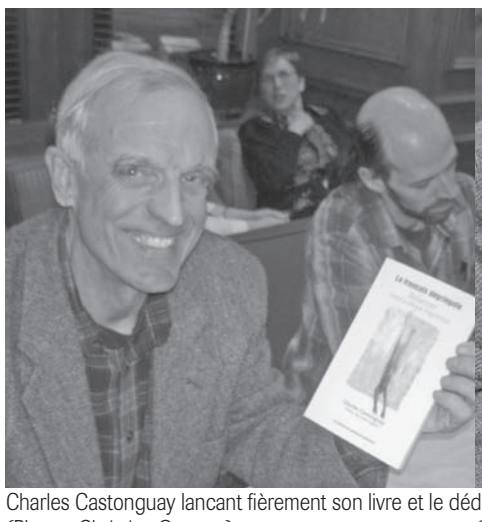
Dans ce recueil de chroniques publiées dans *L'Aut' Journal,* Charles Castonguay relève comment le critère de nette prédominance du français, imposé à l'origine par un jugement de la Cour suprême, pousse le Québec vers le bilinguisme institutionnel et nous éloigne de l'idéal du français, langue commune, au cœur de la loi 101. Il en résulte, selon lui, un Québec bilingue nouveau genre où la nette prédominance est, en réalité, celle de l'anglais. Le livre de M. Castonguay est rafraîchissant par sa limpidité et son refus des faux-fuyants. Son titre est inspiré d'un cri du cœur lancé récemment par un grand auteur-compositeur québécois au sujet de Montréal : *La langue française dégringole!*

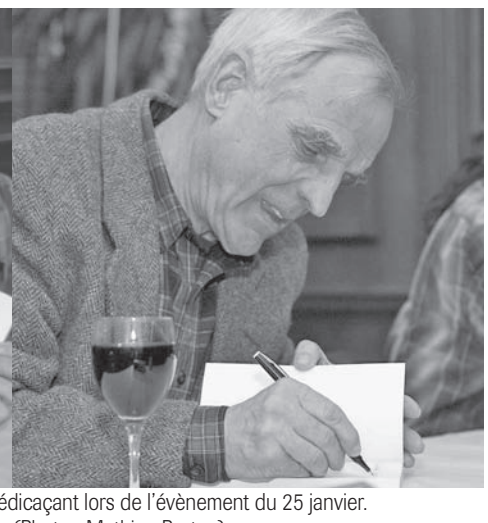
Voici un extrait du livre de Charles Castonguay :

Luc Plamondon avait raison de lancer ce pavé dans la mare. Entre 2001 et 2006, le poids des francophones, langue maternelle, au Québec a brusquement plongé de 81 à 79,1 %. Une chute de deux points de pourcentage en cinq ans. Du jamais vu dans l'histoire du recensement, soit depuis 1871. Fait également inédit, le poids des anglophones n'a pas reculé d'un milligramme entre 2001 et 2006. Par surcroît, le français dégringole aussi au Québec en tant que langue d'usage à la maison, alors que le poids de l'anglais, langue d'usage, augmente – du jamais vu, encore, depuis que le recensement recueille cette information. Quant à l'ensemble canadien, entre 2001 et 2006 le poids des francophones a chuté d'un point complet. Recul record qui accentue une tendance qui a fait perdre aux francophones 7,5 points de leur poids depuis 1951. Ils comptaient alors pour 29 % de la population du Canada. Ils ont dégringolé jusqu'à 21,6 % en 2006. Le poids des anglophones, par contre, se maintient. Ils représentaient 59 % de la population canadienne en 1951 et 58 % en 2006.

Ce livre a beau être dense en analyses statistiques, Charles Castonguay parvient à vulgariser son propos de convaincante façon. Voilà une lecture printanière qui saura solidement documenter les discussions estivales en famille, au travail et entre amis.

•••





Charles Castonguay lancant fièrement son livre et le dédicaçant lors de l'évènement du 25 janvier.
(Photo : Christian Gagnon) (Photo : Mathieu Breton)



Pierre Dubuc et Mario Beaulieu
(Photo : Mathieu Breton)



Pierre Curzi discutant avec Mario Beaulieu.
(Photo : Mathieu Breton)



Bernard Landry, Jules Gagné et Yves Martin. (Photo : Mathieu Breton)



Yves Beauchemin s'entretenant avec une des nombreuses personnes qui ont assisté au lancement. (Photo : Mathieu Breton)



Robert Laplante
(Photo : Mathieu Breton)

« LE livre de la rentrée 2011 » publié par un membre du Conseil général de la SSJB

Pour un débat serein sur l'immigration

Par Christian Gagnon

C'est un livre percutant sur un sujet tabou qui s'est retrouvé en librairie le mois dernier. En effet, le 1er mars avait lieu le lancement de l'essai intitulé *Le remède imaginaire – Pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec* (Éditions du Boréal, 2011). Le démographe Guillaume Marois ainsi que le politologue et PhD en philosophie Benoît Dubreuil – ce dernier étant incidemment membre du Conseil général de la SSJB – y recensent les nombreuses études ayant démontré que l'immigration n'a qu'un impact marginal sur la structure par âge de la population de la société d'accueil. Les auteurs soutiennent aussi qu'on a depuis longtemps constaté que les difficultés d'intégration économique des immigrants compromettent sérieusement la possibilité que l'immigration ait une incidence favorable sur les finances publiques. Et comme le souligne l'éditeur, *ce livre ne porte pas sur l'immigration en général. Il se concentre sur ses aspects économiques et démographiques. Évidemment, il existe des raisons morales, humanitaires, sociales, culturelles, linguistiques ou politiques d'être favorable ou défavorable à tel ou tel aspect de nos politiques d'immigration. Toutefois, les auteurs de ce livre ont la conviction que le public et les décideurs entretiennent une idée fausse de l'effet de l'immigration sur l'économie et la démographie. Ils croient que cela les empêche d'évaluer de façon objective la politique québécoise d'immigration et conduit aussi bien les Québécois de naissance que les immigrants à concevoir des attentes démesurées à l'égard de cette politique, des attentes qui, un jour ou l'autre, seront forcément déçues.*

Quant à MM. Dubreuil et Marois, ils écrivent en avant-propos, *Le débat sur*



Les auteurs Guillaume Marois et Benoît Dubreuil. (Photo : Christian Gagnon)

les accommodements raisonnables ayant récemment diminué en intensité, nous avons la naïveté de croire qu'il est désormais possible d'examiner publiquement ces questions d'une manière rationnelle, c'est-à-dire en analysant objectivement les études disponibles et en nous tenant le plus loin possible des réactions émotives irréfléchies. Ce ne sera pas une mince affaire. Nous avons conscience que l'immigration est – et restera pour longtemps – une question délicate, puisqu'elle nous touche tous d'une manière ou d'une autre. (...) Depuis quelques années, les Québécois vivent dans la certitude. Leurs préjugés démographiques et économiques donnent à leurs yeux une finalité incontestable à leurs politiques d'immigration. Une fois déboulonnés, ces préjugés ne peuvent laisser place qu'à la désorientation: mais alors, à quoi tout cela mène-t-il? La désorientation n'est pas une mauvaise chose. Dans tous les cas, elle vaut mieux que l'état d'hypnose où sont plongés les Québécois dès qu'il s'agit de réfléchir aux effets de l'immigration. Mais la désorientation ne doit pas conduire à la paralysie. L'effet de l'immigration sur la prospérité du Québec est marginal, mais son effet sur la composition de la population est à la fois profond et durable. Il est donc irresponsable de continuer de naviguer à vue, obnubilés par des bénéfices imaginaires. (...) Pour plusieurs, critiquer la politique d'immigration revient à critiquer les immigrants en tant que personnes. Ces malentendus sont sans doute inévitables. Ils font partie des désagréments qui accompagnent la prise de parole publique. Mais nous ne nous y serons pas exposés en vain si ce livre conduit le lecteur curieux à remettre en question certaines idées préconçues et à s'interroger sur ce que devraient être les politiques québécoises d'immigration.

L'ex-ministre et chroniqueur Joseph Facal ne tarit pas d'éloges : *Voici indiscutablement une des contributions au débat public les plus sérieuses, salutaires et décapantes depuis longtemps. (...) La littérature scientifique compilée par Dubreuil et Marois est en béton armé. (...) Cette année, si vous devez ne lire qu'un livre sur l'avenir du Québec, c'est celui-là.* L'universitaire Jean-François Lisée n'est pas en reste : *C'est LE livre de la rentrée 2011.*

Mais ce qui constitue un indice autrement plus sûr que ce livre écrit par des souverainistes est excellent, c'est que dès le 2 mars, l'éditorialiste en chef de *La Presse,* André Pratte, a senti le besoin de lui consacrer un long éditorial pour réfuter la thèse des auteurs. Le diligent mercenaire de GESCA n'a cependant fait que nier l'effet de l'immigration sur le recul du français et l'augmentation des pratiques religieuses au Québec, sans toutefois appuyer ses propres dires sur quelque fait que ce soit. M. Pratte affirme même de bien simpliste façon que si *la plupart des gouvernements du monde industrialisé pensent que l'immigration (...) représente certainement une partie de la solution* aux problèmes causés par le vieillissement, c'est que ça doit être vrai.

Voilà donc un ouvrage à lire. •••

HENRIETTE CADIEUX
Femme patriote, veuve De Lorimier

par Agathe Boyer

L'an dernier, Yolande Gingras lançait la biographie de Henriette Cadieux, épouse de Chevalier de Lorimier. Jean-Pierre Durand avait assisté au lancement du livre et nous en avait parlé dans l'édition du *Patriote* d'avril 2010. Il avait souligné que cet ouvrage permettait enfin de connaître un peu mieux l'épouse de Chevalier de Lorimier qui jusqu'alors était méconnue pour la plupart d'entre nous. Voici un extrait qui donnera sûrement le goût à plusieurs de lire la suite ...

Henriette Cadieux est née le 11 mars 1811 à Montréal et sera baptisée dans la paroisse Notre-Dame de Montréal. Elle est la deuxième enfant de Jean-Marie Cadieux, réputé notaire et nouveau propriétaire terrien, et de Marguerite Roy. Elle avait deux frères et une sœur, Rachel, qui épousera aussi un de Lorimier. Henriette grandit dans le Montréal des années 1820-1830; elle étudie chez les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame jusqu'à l'âge de 13 ans, ce qui est notable. À cette époque, Montréal est une ville française encore fortifiée et entourée de faubourgs où l'on trouve à la fois des maisons de campagne cossues et des maisons d'ouvriers. Henriette évolue au milieu de la nouvelle société bourgeoise canadienne-française où de jeunes professionnels (notaires, avocats, commis, journalistes) prennent de plus en plus la parole et poursuivent des idéaux de liberté et d'affranchissement de la mère-patrie.

En 1832, Henriette épouse François-Marie-Thomas Chevalier de Lorimier, notaire depuis 1829; homme très brillant et souvent consulté qui s'engage dans la nouvelle voie politique nationaliste. De Lorimier, né à Saint-Cuthbert dans Lanaudière, est issu d'une famille de la petite noblesse, dont quelques ancêtres ont été de brillants militaires et politiciens. Il est membre du nouveau Parti Patriote et participe aux nombreuses réunions qui ont pour but d'instruire le peuple sur ce qui se passe au Parlement et à l'Assemblée. Henriette n'ignore pas ce pour quoi militent son mari et beaucoup d'autres hommes, toutes ces revendications qui mèneront aux Rébellions de 1837-1838. À cette époque, la petite famille habite sur la Petite rue Saint-Jacques, non loin de la place d'Armes. En 1834, Henriette hérite d'une part d'héritage assez substantielle laissée par son père, qui légua aussi à sa mère, à ses deux frères et à sa sœur des lots très importants. Le couple aura cinq enfants, dont deux filles qui survivront et grandiront auprès de leur mère. Nous présumons qu'Henriette connaît une vie sociale assez active, sa famille a des liens de parenté et d'amitié avec les Papineau, Cherrier, Viger; elle a des oncles Cadieux et Roy (famille de sa mère) qui sont propriétaires de commerces non loin de chez-elle.

Des membres de la famille de Lorimier sont aussi très près d'elle, deux de ses belles-sœurs la soutiennent lorsque son mari est emprisonné et l'accompagneront jusqu'à la fin de leur jour; deux cousins de son mari seront ses voisins à L'Assomption. Le frère aîné de Chevalier de Lorimier sera aussi d'un grand secours et le mari de sa sœur Rachel, Jean-Baptiste Chamilly de Lorimier, sera son procureur lorsqu'elle déménage définitivement à L'Assomption en 1846. Un cousin et ami de son mari tentera de sauver Chevalier de Lorimier de la pendaison, il témoignera pour lui. La biographie d'Henriette Cadieux tendait aussi à prouver que sa belle-famille avait veillé sur elle, ainsi que Chevalier de Lorimier priait sa sœur de le faire dans une lettre qu'il lui adresse avant de mourir, de même l'écrit-il à sa femme le matin du 15 février 1839.

Henriette Cadieux emménage donc à L'Assomption, village bien établi en 1847, alors que ses deux filles fréquentent le tout nouveau couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Ce village n'est pas inconnu de sa famille, ses grands-parents maternels y ont habité, ils y ont eu des terres aussi, son grand-père est enterré dans le cimetière attenant à la petite chapelle de Bonsecours. Ses cousins, par alliance, les de Lorimier y habitent déjà quand elle arrive et ils fréquentent les notables de la place; ils sont reçus dans les meilleures familles, l'un a enseigné au Collège de l'Assomption et l'autre a été juge de la cour de circuit. Henriette est donc en pays de connaissance; elle fera partie de la chorale de l'église, sera membre d'une confrérie paroissiale, de même que ses filles devenues adultes. Elle est cependant retirée de toute vie mondaine; son quotidien consiste à vaquer aux occupations ordinaires de la maison. Parfois, elle est invitée avec ses filles chez la seigneuresse Faribault qui réside au manoir de Saint-Ours, on dit qu'elle est très respectée de la population. Elle-même apporte son soutien aux malades de l'hospice Notre-Dame des sœurs de la Providence et participe aux bonnes œuvres de ces dernières.

Coup de théâtre en mai 1883, une souscription est organisée par Laurent-Olivier David et Honoré Beaugrand, politiciens et amis des Patriotes, à laquelle de nombreux citoyens répondent pour venir en aide financièrement à la veuve de Lorimier et ses filles. Une grande fête aura lieu en juillet 1883 à L'Assomption, pour venir y remettre une somme d'argent à Henriette. Des centaines de gens sont partis de Montréal pour participer à l'événement. Le maire y va d'un discours, le curé Dorval célèbre une messe grandiose, le meilleur chanteur du temps est invité de même que le meilleur violoniste. Henriette Cadieux et ses filles méritaient tous ces honneurs, nous n'en doutons pas, mais ils viennent un peu tard....

Henriette avait eu la possibilité de déménager sur la rue Notre-Dame, dans un logement un peu plus grand, elle avait son petit jardin à l'arrière de la maison. Nous savons qu'Henriette continue d'avoir des contacts avec les enfants de sa sœur Rachel, ses neveux et cousins de ses filles, qui la visitent occasionnellement, encore des de Lorimier. Henriette décède à l'hospice Notre-Dame le 6 décembre 1891, après quelques jours de maladie. Ses neveux de Lorimier l'accompagnent à son dernier repos, de même que les notables de la ville de L'Assomption. Elle a eu droit aux funérailles du juste, celles auxquelles son mari n'a pas eu droit. Encore une fois, à Montréal, un groupe d'amis mènent une souscription pour la construction d'un monument élevé à la mémoire d'Henriette Cadieux et de son Chevalier de Lorimier, dont elle aura gardé le souvenir toute sa vie. Ses filles décédées quelques années plus tard sont aussi inhumées au cimetière de Bonsecours à L'Assomption.

C'est pourquoi depuis 1991, année qui soulignait les cent ans du décès de Dame Henriette Cadieux, la Société d'histoire de la MRC L'Assomption tient à commémorer le souvenir de cette dame et de toutes les femmes patriotes qui, avec leur famille, ont souffert d'injustices et ont été méprisées. Quand nous apprenons l'histoire, nous constatons qu'un meilleur sort les attendait, souvenons-nous pour ne pas répéter...

•••

Gingras, Yolande, *Henriette Cadieux,* Éditions Point du jour, 2010.
Ferron, Jacques. *Avant 1837, il y avait sur les bords du Saint-Laurent une peuplade; après il y a eu un peuple.* Brutus, Textes épars.

LES ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SSJB

GÉDÉON OUIMET, C'EST AUSSI UN PONT !

Par Jean-Pierre Durand



Quand on entend le nom de Jacques Cartier, on pense forcément au grand explorateur malouin qui érigea une croix à Gaspé en 1534. Qu'aujourd'hui son nom soit aussi associé à un pont est un détail bien anecdotique. Par contre, il en va tout autrement pour Gédéon Ouimet, car c'est à peu près tout ce que l'on retient de lui : le pont, et encore ! Souhaitons que ce court texte contribue à réparer cet oubli.

Né à Sainte-Rose, sur les bords de la rivière des Mille-Îles, à Laval, le 2 juin 1823, Gédéon était le vingt-sixième enfant de Jean Ouimet, cultivateur de son état, et de Marie Beautronc dit Major. En 1850, il épouse Jeanne Pellant, elle-même fille de cultivateur, avec qui il a quatre fils et trois filles qui atteignirent l'âge adulte (à cette époque, ce détail a son importance). Je ne saurais en dire plus sur le « père Gédéon », car les documents consultés sont avares de commentaires sur cet aspect.

En 1834, ses parents l'inscrivent au séminaire de Saint-Hyacinthe, puis en 1837, ils l'envoient au petit séminaire de Montréal. En 1839, il fait un stage en droit dans le cabinet de son frère André (1808-1853), qui fut l'ancien président de l'aile politique des Fils de la liberté. Il est admis au Barreau du Bas-Canada en août 1844.

Il s'installe d'abord à Vaudreuil, où il deviendra maire de 1852 à 1854. À la fin de son mandat, il vient s'établir à Montréal où il s'associe avec une trâlée d'avocats bien en vue. Parallèlement à la pratique du droit, Gédéon Ouimet, qui s'était rangé du côté de Louis-Hippolyte La Fontaine au moment de l'Union du Haut et du Bas-Canada, milite au sein du Parti libéral-conservateur et devient député de Beauharnois sous les couleurs de cette formation en 1858.

Les années qui suivent sont une succession de postes dans les hautes sphères de la vie publique. Il redevient député, mais cette fois de Deux-Montagnes, en 1867, alors qu'il est nommé au poste prestigieux de procureur général de la province de Québec dans le cabinet de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau. En 1869 et 1870, il préside l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB) et devient ainsi le vingtième président en titre de notre Société.

En aparté, on ne peut passer sous silence que les années entourant la Confédération canadienne de 1867 ont représenté un tournant majeur pour la nation canadienne-française, dont plusieurs des nôtres à l'époque n'imaginaient pas les conséquences dommageables en germe. Au sein de la SSJB d'alors, les avis sont partagés et deux courants sont représentés : ceux qui appuient la Confédération et ceux qui s'y opposent, même mollement. Or, l'un des principaux artisans de la Confédération est nul autre que George-Étienne Cartier, alors à son zénith, un ancien et ardent Patriote, proche de Ludger Duvernay, et, de surcroît, un ancien président de notre Société, bref, quelqu'un en qui bon nombre des nôtres pouvaient difficilement ne pas accorder leur confiance... et c'est ainsi qu'on tomba dans le panneau du fieffé apostat !

Par la suite, même les rouges, avec Wilfrid Laurier en tête, un Canadien français par-dessus le marché, qui s'étaient opposés avec d'autres à la Confédération, se résignent et rentrent dans le rang, se rangent, comme on dit. Ah, qu'il semble alors loin le temps de Louis-Joseph Papineau où l'on résistait aux empiètements de la Couronne, où l'on parlait de 92 résolutions et de Révolution ! Mais, petit à petit, cette résistance canadienne-française allait renaître et se faire entendre à nouveau (notamment, pour ne citer qu'un exemple, en s'opposant à la participation canadienne à la guerre des Boers), mais cela est une autre histoire.

Pour notre histoire, Gédéon Ouimet est un bourgeois bon teint qui est du côté de George-Étienne Cartier et il y a fort à parier que l'avènement de la Confédération lui allait comme un gant.

En 1873, Chauveau, invoquant des raisons de santé et s'apprêtant à être nommé au Sénat, abandonne à Gédéon Ouimet son poste de premier ministre de la province. Le règne de Ouimet comme deuxième premier ministre du Québec après la signature du pacte confédératif dura quelque cinq cents jours. En effet, il est contraint de démissionner en septembre 1874 à la suite d'une transaction financière douteuse dans laquelle son parti se trouve impliqué (ce qu'on a appelé le scandale des Tanneries), mais il ne quitte pas la scène politique pour longtemps.

En janvier 1876, on le nomme au poste de surintendant de l'Instruction publique, qu'il occupe jusqu'à sa retraite en 1895. Ardent défenseur de l'éducation, Ouimet favorise l'accessibilité des études, notamment par la distribution gratuite de matériel scolaire aux élèves de la province. Il soutient l'enseignement laïc à une période où l'influence des communautés religieuses en éducation était grandissante. On le considère aussi comme l'un des fondateurs de l'École polytechnique de Montréal. Enfin, il contribue à favoriser les écoles du soir (éducation aux adultes).

Il meurt à Mont-Saint-Hilaire, chez son fils Gustave, le 23 avril 1905, au terme d'une longue maladie. Un pont qui enjambe la rivière des Mille-Îles sur le parcours de l'autoroute des Laurentides porte aujourd'hui son nom... gageons que cela vous rappelle sûrement quelqu'un !

(Principales sources consultées : *Dictionnaire biographique du Canada* et *Un premier ministre oublié depuis longtemps : Gédéon Ouimet*, par Gilles Boileau.)

•••

FLORILÈGE CULTUREL

Cette chronique n'a aucune prétention, si ce n'est de vous signaler des livres, sorties ou disques susceptibles de combler vos attentes.

À LIRE



Si tout comme moi vous avez adoré les trois tomes du roman à suspense *Millénium* de l'auteur suédois Stieg Larsson, ou vu leur adaptation cinématographique, il se pourrait fort que vous soyez touché par le livre ***Millénium, Stieg et moi*** (Actes Sud – Leméac, 2011), qui évoque la vie de Larsson et de sa compagne Eva Gabrielsson. Mais pas plus que les romans de Larsson, ce livre n'est un conte de fées. Reculons dans le temps. Stieg Larsson est un journaliste d'obédience trotskiste qui enquête depuis belle lurette sur les néonazis suédois, au point de recevoir des menaces de mort. Il vit une relation amoureuse avec Eva, selon des valeurs éthiques comme l'honnêteté, le respect de la parole donnée... Tous deux éprouvent par ailleurs une profonde répulsion pour l'argent qui mène le monde. On aura compris que ce sont des idéalistes. Alors qu'il venait tout juste de remettre *Millénium* à son éditeur, Stieg meurt, bêtement foudroyé par une crise cardiaque à l'âge de 50 ans. Il ne goûtera pas au succès remporté par son œuvre. Sa conjointe des trente dernières années n'en retirera quant à elle aucun bénéfice financier, puisque, n'étant que la concubine, elle n'a droit à rien selon la justice suédoise. Ironiquement, les ayants droit de cette fortune colossale que procure le succès des ventes de *Millénium* sont le père et le frère de Stieg, le premier ayant abandonné son fils à la naissance et le second ayant peu de contacts avec ce frère qu'il ne fréquentait pas. Eva a beau faire valoir ces arguments, rien à faire, la cause de l'argent est plus forte que tout et sa « belle-famille » peut sans coup férir transformer l'œuvre de Larsson en une « industrie Millénium » si cela lui chante, comme elle est justement en train de faire. On peut dès lors comprendre l'amertume de sa compagne : *Stieg et moi avions rêvé de changer le monde, milité, sacrifié beaucoup de choses pour nos combats, et aujourd'hui j'avais l'impression d'un échec monumental.* Ce livre, difficile à classer, est à la fois un témoignage, une biographie, une analyse de l'œuvre et une histoire d'amour. Vous aimerez.



Dans un tout autre registre, je ne saurais trop vous recommander la lecture du récent opus de Charles Castonguay, ***Le français dégringole*** (Éditions du Renouveau québécois, 2010). Le titre du livre reprend la phrase lancée par le parolier Luc Plamondon lors de la réception de la Médaille d'honneur de l'Assemblée nationale. En dix-sept chapitres, Castonguay dresse un constat sévère, mais juste, des agissements des gouvernements et de leurs appareils (comme la Cour suprême) qui n'ont cure de fragiliser le français, de le faire reculer au profit du bilinguisme institutionnel. Des textes qui ne tombent pas dans l'apitoiement pour autant, mais qui, au contraire, invitent à l'action. Un livre que tout Québécois devrait se procurer et offrir, notamment aux imbéciles heureux qui s'imaginent encore, parce qu'ils se fient a ce que raconte *La Presse,* que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes en ce qui a trait au français.



Ma découverte en lecture est sans contredit ***Paul à Québec*** (La Pastèque, 2009), une bande dessinée de Michel Rabagliati, dont la critique est unanime et qui a remporté d'innombrables prix. J'ai commencé de reculons, étant peu ou prou convaincu que j'accrocherais à cette histoire, à ces tranches de vie d'une famille québécoise moyenne. Eh bien, j'ai succombé en moins de temps qu'il ne le faut pour le dire. Drôle et touchant à la fois, si bien que vous vous surprendrez à verser une larme ou deux en cours de route.

À ÉCOUTER



En chanson, il y a des valeurs sûres, des voix qu'il nous tarde de réentendre. C'est le cas de Richard Séguin qui nous présente son nouveau CD ***Appalaches.*** Onze chansons qui *ont été marchées dans les Appalaches avant d'être écrites*. Face à l'industrie musicale québécoise qui nous inonde trop souvent d'inepties ou de chansons en anglais, il est rafraîchissant d'écouter cet album. Dans son préambule, Séguin écrit : *Face à l'individualisme triomphant, à la plainte et au repli sur soi, à la dictature de la performance, en ces temps où on nous dicte le rythme à prendre, marcher devient un geste de résistance, une sorte de pied de nez à l'accélération.*

À VOIR



C'est fou comme on peut rester attaché à un téléroman. Alors, ce n'est pas sans plaisir que j'ai assisté au spectacle solo de Marie-Josée Longchamps, qui incarnait le rôle de Janine Jarry dans *Rue des Pignons*, et qui rend maintenant hommage à Raymond Lévesque, dans un spectacle bien rythmé où la comédienne présente des monologues, des poèmes et des chansons du créateur de *Quand les hommes vivront d'amour.* J'ai vu le spectacle à Repentigny, mais il est présentement en tournée à travers le Québec. Si l'humour est à l'honneur, on y trouve aussi plein de tendresse et d'amour. Ce spectacle, intitulé ***Marie-Josée Longchamps... dans l'univers de Raymond Lévesque*** est aussi fortement teinté de nationalisme, ce qui n'est pas pour nous déplaire.

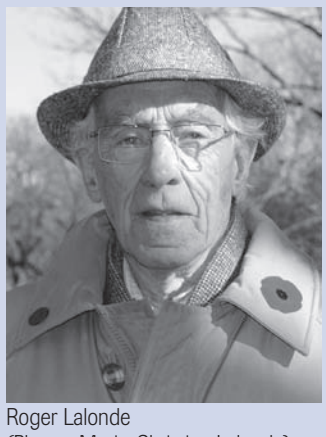


Enfin, **le 14 mai prochain, l'organisation du Québécois** tient un grand rassemblement indépendantiste afin de célébrer son dixième anniversaire. Essentiellement, l'organisation du Québécois, c'est un journal, une maison d'éditions, Québec-Radio, un site Internet, et, bien sûr, le Réseau de résistance du Québécois. Ce rassemblement aura lieu au Cabaret du Mile-End (5240, avenue du Parc, à Montréal). Le spectacle commence à 20 heures, mais les portes ouvrent dès 15 heures. Les billets, que l'on peut se procurer sur lequebecois.org ou en l'achetant d'un militant, se vendent 5$. On nous promet que la soirée ne manquera pas d'ambiance (âmes sensibles, prière de s'abstenir) !

Jean-Pierre Durand

MÉMOIRES

Roger Lalonde se souvient



Roger Lalonde
(Photo : Marie-Christine Lalonde)

Médaillé du Jour du Souvenir par la SSJB, édition 2010, et originaire du quartier Saint-Henri, M. Roger Lalonde a écrit un livre qui s'intitule *Un p'tit gars de Saint-Henri se raconte.* En voici quelques extraits qui relatent son vécu dans l'armée canadienne durant la Deuxième Guerre mondiale dans les îles du Pacifique.

On joignait les rangs de la *Royal Canadian Army* et on se faisait passer au « batte » si on était francophone. Habillé, nourri, couché et soigné : toute une aubaine à une piastre et dix sous par jour! L'autorité militaire avait toujours le dernier mot. Tout se passait *in english only* dans les camps du Québec. Nous voici à Sorel pour le *basic training* et ensuite à Petawawa pour l'*advance training.* Là ça commence à jouer plus *rough.* Nous étions seulement à quelques kilomètres du camp de concentration où le fameux maire de Montréal, Camilien Houde, fut emprisonné pour s'être opposé à la conscription. Malgré son absence forcée, il fut réélu à Montréal. Du jamais vu! Et puis ce fut le classement dans un régiment d'artillerie de campagne (légère). Nous étions sept francophones dont trois Acadiens qui ne disaient jamais rien et quatre Québécois qui sacraient presque tout le temps. Et me voilà casé comme commis médical, responsable de quelques 600 dossiers médicaux. Une belle job sur le *main land!* Sur la ligne de front, j'avais, dans la mesure du possible, à ramasser (couper) les *dog tags,* plaques d'identification attachés au cou des gars tombés; pas mal moins intéressant! Dans le film *Faut retrouver le soldat Ryan,* vous voyez justement une scène où un *medical clerk* fait la collecte de ces *dog tags.*



Ce poste de *medical clerk* ne me fut pas donné pour mes beaux yeux : tout simplement parce que j'étais le seul *bilingual* dans tout l'*outfit.* Les *cowboys* de l'Ouest n'étaient pas rendus à ce niveau... Quel bonheur de recevoir les lettres bleues de Lucille, ma marraine de guerre. Je les lisais au moins une dizaine de fois même à l'extérieur de la tente, au soleil de minuit dans le Grand Nord. C'était comme une brise de fraîcheur qui nous ramenait au sens réel de la vie : se bâtir un avenir, avoir des enfants, faire notre marque dans la vie. L'entraînement d'artillerie dans les îles du Pacifique, le *Jungle Warfare,* était dur sur le canayen. Surtout les manœuvres comprenant les gaz et les satanés masques qui nous collaient à la face. Ça sacrait dans toutes les langues.





C'est lors de ces manœuvres à grand déploiement qu'un jour un canon de la batterie E explosa à la sortie d'un obus. C'est vous dire que le corps médical avait alors à accomplir une des plus dégueulasses besognes. On s'en souvient toute sa vie. Après l'enquête des experts en artillerie, on conclut à un défaut de *timing fuse* (minuteur). Seul le sergent s'en réchappa avec un bras en moins. Il me revenait comme travail de taper à la dactylo tout le récit de l'atroce accident. On voit que la vie est relative. Puis arriva le grand départ en août 1943. Débarquement à l'île d'Adak, période d'instruction Greenlight. Entraînement intensif, embarquement et bénédiction de l'aumônier sur un Liberty Ship. Les barges de débarquement sur l'île de Kiska, dans les îles Aléoutiennes situées dans le prolongement de l'Alaska, l'opération Cottage, les marines G.I. par le sud, les Canadiens par le nord : c'est une expérience que l'on n'oublie jamais. Le départ en catastrophe des quelque 8 500 nippons (enfuis en sous-marins) avant le débarquement fut une chance du paradis. Si les Japs étaient restés sur place, de par la formation géographique des lieux, c'aurait été une vraie boucherie, peut-être pire qu'à Dieppe. Personnellement, je sais que mon grand Ami le Christ me portait dans ses bras. Merci infiniment. •••



Gilles Laporte, Patriote de l'année 2010-2011

Dans notre dernier numéro, nous vous avons présenté la première partie du discours d'acceptation de notre Patriote de l'année, le professeur d'histoire, Gilles Laporte. Voici la suite dans laquelle Monsieur Laporte fait un vibrant appel à redonner à l'enseignement de l'histoire toute la place qui lui revient.


(Photo : Mathieu Breton)

Ce très long préambule pour vous dire combien je me sens embarrassé au moment d'entrer dans un tel panthéon.
Je serai donc le patriote de l'éducation.

Le décrochage scolaire

Décrochage scolaire... Jean Charest plante les parents. La belle affaire ! On sait depuis longtemps que ça prend tout un village pour élever un enfant.

Que le Parti québécois pointe le sous-financement de l'éducation est essentiel. Que l'ADQ soulève la question de la bureaucratie est judicieux, que Charest choisisse, lui, d'ostraciser les parents n'est pas dénué de fondement. Mais qui au juste s'intéresse à ce qu'on enseigne et à son impact sur la persévérance? Qui en somme ose plonger à pleines mains dans cette pâte molle qu'on appelle les programmes pédagogiques et poser la question de leur impact sur le décrochage scolaire?

Le Renouveau pédagogique a sans doute des mérites, le problème est qu'on les cherche encore. En attendant ses effets délétères sont bien tangibles : accroissement du décrochage, surtout chez les gars; dévalorisation des connaissances, surtout en histoire, en géographie et en politique; plafonnement de la filière technique, celle-là même où les besoins de main-d'œuvre sont criants.

Pensez juste à la motivation des garçons. Il y a des didacticiens qui croient sérieusement que la pédagogie par projet sur un mode coopératif allait les électriser. Or, tous les enseignants présents ici savent pourtant que le travail d'équipe est une discipline où performent d'abord les filles; des filles extraordinaires, qui en mènent large et qui déploient toujours davantage leurs talents. Fondus dans une équipe et soumis à une pédagogie féminine, les gars ont l'air perdus, longeant les murs pour ne pas se faire remarquer.

Motiver les gars, on sait pourtant depuis longtemps comment y faire : offrez-leur des défis, misez sur leur esprit de compétition, tablez sur leur polyvalence, sur leur individualisme, faites les bouger, laissez-les courir dans les corridors. Enfin, donnez-leur des modèles positifs, des héros, dont leur histoire est pourtant remplie, de Papineau à Maurice Richard. Or, défis, compétition, individualisme, défoulement physique et une histoire héroïque, c'est exactement le contraire de ce que prône la réforme actuelle.

Comment des bureaucrates ont pu un instant penser de la sorte enrayer le décrochage scolaire ?!

Entre temps le décrochage scolaire est devenu une catastrophe nationale. La pire qui soit. Bravo aux soins de santé, mais les salles d'urgence sont des puits sans fond. Pour chaque jeune qui décroche, c'est un prix inestimable que nous payons collectivement, et pour longtemps.

Les gars décrochent parce qu'ils n'aiment pas l'école qu'on leur offre. Mais ils décrochent aussi pour autre chose : l'argent, s'acheter un téléphone, un char...

Le Patriote de l'année entend s'impliquer concrètement sur cette question d'importance nationale, permettez-moi donc d'engager dès ce soir mon volet législatif, ma propre Gouvernance souverainiste en somme. Sur le modèle des assemblées patriotes, je vous déclare par la présente assemblée délibérante.

Le Patriote de l'année 2010-2011 prend officiellement position pour que l'obtention du permis de conduire chez les jeunes de moins de 21 ans soit conditionnelle à la réussite de leurs études secondaires. [**adoptée à l'unanimité**]

L'histoire dès le primaire

Avez-vous vu le programme d'histoire au niveau primaire ? Logorrhée lénifiante, moraliste, rédigée par on ne sait qui; école du relativisme qui choisit d'étudier l'histoire à des moments où il ne se passe rien. L'histoire est la science des ruptures et des continuités, pas un long fleuve tranquille. En ce sens, l'Histoire présentée au niveau primaire et carrément déformée : Comment voulez-vous décrire le désastre de la Conquête de 1760 quand on leur enseigne que cette transition se fit en douceur ? Comment voulez-vous expliquer la révolte patriote à des jeunes qui croient que tout allait bien entre francophones et anglophones ?

Comment voulez-vous expliquer la Révolution tranquille à des jeunes à qui on a appris que le Québec formait une société normale avant 1960 ? Or il n'y a pas vraiment d'histoire au primaire. L'enseignement de l'histoire n'y est que prescriptif et peut être tout aussi bien remplacé par d'autres domaines d'univers social tels l'écologie, le multiculturalisme, la citoyenneté.

Le Patriote de l'année propose de rétablir la discipline histoire au niveau primaire et de miser sur l'acquisition de connaissances permettant d'identifier les moments charnières de notre histoire et de souligner le rôle d'hommes et de femmes exemplaires; des modèles positifs pour les jeunes. [**adoptée à l'unanimité**]

L'histoire nationale au niveau secondaire

Le contenu des cours au secondaire ressemble à l'heure actuelle à un fouillis, désormais séparé en deux cycles. Au troisième secondaire l'élève voit l'histoire du Québec de manière chronologique, au quatrième secondaire, la même histoire, mais cette fois de manière thématique, par sujet. C'est n'importe quoi. C'est redondant, fastidieux et démoralisant. De plus, l'histoire nationale est fondue avec formation à la citoyenneté, sorte d'initiation à la diversité culturelle.

Le Patriote de l'année propose donc que l'histoire nationale soit vue sur deux ans de manière chronologique : des origines à la Confédération en secondaire trois, et de la Confédération à nos jours en secondaire quatre. [**adoptée à l'unanimité**]

Le Patriote de l'année propose par ailleurs que le cours bizarrement appelé « Histoire et éducation à la citoyenneté » s'appelle tout simplement « Histoire du Québec et du Canada », un point c'est tout. [**adoptée à l'unanimité**]

Mais le pire c'est au cégep...

L'histoire est totalement exclue de la formation générale au niveau collégial. Sur les douze grandes compétences supposées être acquises par les étudiantes et les étudiants à la fin de leur parcours collégial, pas une seule ne fait allusion à la culture historique des jeunes Québécois, à leur appartenance à une nation de langue française et de culture distinctes en Amérique du Nord.

Sur les 111 pages du descriptif du programme de sciences humaines, le mot « histoire » n'apparaît littéralement qu'à un seul endroit; en rapport avec le cours sur la civilisation occidentale et, dans les 182 pages du descriptif de la formation générale commune, le mot « Québec » n'apparaît qu'une seule fois, en lien avec le cours « Littérature québécoise ».

Au cégep, Histoire du Québec, ne représente que 10 % des cours d'histoire offerts et n'est plus offert que dans douze cégeps sur 48. Conséquemment, en 2009, seuls 2424 cégépiens avaient suivi un cours d'histoire du Québec. C'est là moins de 5 % des élèves.

Plus préoccupant encore que le sort réservé à l'histoire, c'est l'objet Québec lui-même qu'on est en train de sortir des écoles. Là on parle carrément d'espèces en voie de disparition : Fondements historiques du Québec, Sociologie du Québec, Politique Québec-Canada, Économie du Québec et ses régions, Histoire de l'art au Québec, autrefois des cours florissants dans les programmes préuniversitaires, sont soit disparus des banques de cours, soit relégués au choix en toute fin de parcours.

Le Patriote de l'année propose donc l'introduction d'un cours à la formation générale portant sur l'histoire, l'économie la géographie, la politique, et la culture du Québec à un moment charnière, où un jeune de 17 à 20 ans fait l'apprentissage du travail rémunéré, du syndicalisme, du bureau de scrutin. [**adoptée à l'unanimité**]

L'université québécoise ne va pas bien...

Dans son édition d'hier, le fabuleux McClean publiait son palmarès des universités canadiennes. Sans surprise, les universités francophones sont toutes parmi les dernières et l'UQAM remporte le titre de la pire université au Canada. Après la corruption, voilà que le Canada anglais célèbre notre médiocrité !

Malgré cela, l'UQAM est toujours pleine de chaires de recherche quémandant des subventions aux organismes fédéraux, toutes émoustillées d'être invitées aux congrès des Canadian Studies à Régina ou de la fondation Historica à Kanloops. Méprisés et ridiculisés les chercheurs universitaires québécois des sciences humaines, puérils quand ils baragouinent leurs communications en anglais devant les sociétés savantes, avec leurs universités sous-financées, dédaignées par les fondations privées.

Malgré cela, trop d'universitaires québécois s'évertuent à préserver leur tour d'ivoire et à jouer le jeu des institutions canadiennes, publiant leurs articles savants dans des revues que personne ne lit, se pliant à tous les caprices du CRSH ou du Conseil des arts du Canada afin obtenir leurs précieuses subventions fédérales.

Ils croient ainsi pouvoir faire de la vraie recherche, ils ne perpétuent en général que leur dépendance intellectuelle envers les mots d'ordre du multiculturalisme canadien.

Quel gaspillage d'intelligence. Or on a besoin des universitaires comme jamais au Québec. Notre société est trop petite, trop pauvre pour entretenir un milieu universitaire fermé et narcissique. Où sont nos universitaires à l'heure de la crise identitaire, du naufrage dans l'éducation et du déficit démocratique de nos institutions ? Où sont ces admirables intellectuels des années 1950 et 1960 qui n'hésitaient pas à occuper l'espace média : Lionel Groulx, Maurice Séguin, Richard Arès, Fernand Dumont, Marcel Rioux. Lâchez un instant vos demandes de subvention et descendez dans la Cité !

L'autre problème de l'université concerne la formation des maîtres. L'apprentissage de l'histoire par les futurs enseignants y occupe une place marginale par rapport au salmigondis de cours de didactique et de pédagogie. Un bon prof est d'abord celui ou celle qui maîtrise bien sa matière, mais à l'heure actuelle les étudiants au bacc en enseignement de l'histoire ne suivent que deux misérables cours d'histoire du Canada au niveau universitaire en guise de préparation en vue de l'enseigner eux-mêmes pour les 35 prochaines années!

Le Patriote de l'année propose donc que le nombre de cours de didactiques et de pédagogie soit réduit au baccalauréat en enseignement de l'histoire et qu'ils soient remplacés par des cours disciplinaire en histoire. [**adoptée à l'unanimité**]

Autres chantiers : appellation Pays patriote



Heureusement il se fait de la bonne histoire ailleurs, notamment dans les sociétés d'histoire et de généalogie, par le tourisme historique, ainsi que dans les musées. Au fil des années j'ai aussi rencontré d'autres chercheurs, fervents d'histoire et de généalogie : à la Fédération des sociétés d'histoire, à la Société historique de Montréal, à la Société des professeurs d'histoire du Québec, les sociétés Saint-Jean-Baptiste, à la fondation Lionel-Groulx, ainsi qu'avec les musées Pointe-à-Callières, de Saint-Eustache ou à la Maison nationale des patriotes.

Je les ai presque tous rencontré à l'occasion de l'épique croisade en vue de la proclamation d'un jour férié en l'honneur des patriotes de 1837-1838. Dès 1997 je m'étais joint aux efforts menés par des citoyens de l'Estrie, autour de M. Alcide Clément, afin de voir naître un jour férié consacré aux patriotes de 1837-1838. Au terme de plusieurs années de conscientisation, la Journée nationale des patriotes est proclamée en 2002 par le gouvernement de Monsieur Bernard Landry à chaque troisième lundi du mois de mai et commémore depuis les assemblées populaires tenues par les patriotes à la grandeur du Québec du temps. J'ai ensuite participé à chacune de ces journées afin de coordonner le travail de centaines de bénévoles et d'organismes désireux de dignement célébrer la lutte patriote. Modeste à ses débuts, la Journée nationale des patriotes était soulignée en mai dernier par pas moins de cinquante activités, conférences, expositions, fêtes champêtres, visites patrimoniales autour des thèmes de l'histoire, l'identité nationale et la conquête de nos libertés démocratiques. La Journée nationale des patriotes est depuis devenue une véritable fête de l'histoire et a pris place parmi les jalons identitaires du peuple québécois.

suite à la page 14

suite de la page 13

Gilles Laporte, Patriote de l'année 2010-2011

Or la lutte pour la démocratie et la justice n'est pas un monopole des patriotes.

Le Patriote de l'année propose que la Journée nationale des patriotes soit désormais comprise comme une fête de l'histoire, commémorant ceux et celles qui, depuis 1837, ont poursuivi le combat pour la justice, l'équité et l'affirmation nationale. [adoptée à l'unanimité]

On me parle constamment d'autres manières de commémorer la lutte de nos ancêtres. Je souligne par exemple le travail entrepris par la société historique du Richelieu pour bâtir, autour de M. Onil Perrier, la généalogie des descendants de patriotes et qui devrait permettre à chacun de retracer ses ancêtres patriotes.

Le patriote Victor Charbonneau a aussi mis de l'avant une idée sensationnelle : un musée virtuel des patriotes. Suite à l'exposition tenue au musée Pointe-à-Callières en 2007, nous avons été à même de constater que les objets portant sur cette période étaient loin d'être tous conservés dans les musées et les centre d'archives, mais pour bon nombre encore précieusement conservés dans le patrimoine familial. Un musée virtuel, constitué de photos à haute-résolution bien documentées à propos de la provenance et de l'authenticité des artéfacts devrait permettre de les localiser en vue de leur préservation et d'en faire profiter le grand public via un musée virtuel diffué sur Internet.

On parle également de publier une série de petits livres portant sur le patrimoine patriotique local afin que chaque famille, puisse, près de chez elle et à coût modique, parfois même à vélo, découvrir la richesse de l'histoire de sa localité, y trouver une légitime fierté et apprendre à la préserver et à la perpétuer.

Mais la plus belle que j'aie entendue vient d'un de mes étudiants. Il revenait alors d'un voyage dans le sud de la France où il avait entendu parler d'une appellation contrôlée portant sur les produits du terroir, l'artisanat et les services touristiques et intitulée « Appellation Pays Cathare » Une telle appellation fait en effet référence à la civilisation cathare, un groupe religieux original, persécuté dès le Moyen Âge, mais dont bon nombre de traits sont demeurés vifs jusqu'à nos jour en Occitanie, autour de la ville de Toulouse. Il est bien clair qu'un tel exemple pourrait être repris ici, autour de valeurs et de produits équivalents et portant le sceau Pays patriote....

Le Patriote de l'année propose que la vallée du Richelieu, de l'Acadie, de la Yamaska, ainsi que de la rivière du Chêne et la rivière du Nord, en Montérégie et dans Deux-Montagnes, soient désignés Pays patriote. Que les maraîchers, pomiculteurs, viticulteurs, pratiquant une agriculture durable et de qualité, ainsi que les auberges, bistrots, musées, ainsi que les municipalités qu'y s'y trouvent soient invités à adhérer à l'appellation Pays patriote, prouvant qu'il s'agit d'un produit local, gage de qualité et de respect des traditions et du savoir-faire québécois. [adoptée à l'unanimité]

Tant d'autres projets, tant d'autres idées stimulantes que j'entends soutenir au meilleur de mes moyens afin de préserver et mettre en valeur notre patrimoine patriote. Malgré tout cela, je trouve toujours moyen de faire mes 4000 kilomètres de vélo par année. À traverser certains de nos villages magnifiques, je recharge mes batteries à ainsi sillonner le monde rural. Ici est né Honoré Mercier, ici vécut Laure Conan, de là est parti Cavelier de LaSalle pour son voyage dans l'Ouest... Mais c'est la nature qui me rend le plus fier d'être Québécois. Quel pays magnifique, gorgé de ressources; un pays riche. Ainsi, en août dernier je suis allé voir un ami à Saint-Élie de Caxton; une bonne *ride* de 180 kilomètres. À un moment donné, épuisé, je me suis couché dans un champ de blé d'inde. C'était tout coupé. Restait que les cotons. Y'avait une vieille grange, une clôture, une croix de chemin, des épis rabougris, le sol, une belle terre noire. Ce sol; mon sol, celui qu'on m'a légué; que des milliers d'Indiens ont sillonné et récolté. Puis douze générations de Français, celles des trente sous zéro, des maisons pleines d'enfants, des mères qui n'avaient rien, mais qui voyaient à tout.

Je suis le fils déchu de race surhumaine,
Race de violents, de forts, de hasardeux,
Et j'ai le mal du pays neuf, que je tiens d'eux!
Ce sol, cet épi, la dépouille de mes ancêtres, Abénakis, Hurons, Français, Irlandais, Acadiens, Québécois.
Ce sol, cette grange, cet épi, un ciel bleu, constellé de nuages blancs tel un drapeau.
Mon corps, ma peau même.
Tout cela me réclamait un pays, un pays pour honorer les pionniers, pour respecter la nature généreuse, pour mieux accepter l'hiver, pour justifier les sacrifices, un pays pour que cette langue et cette histoire aient un sens, un pays en somme, pour que le sol prenne enfin son nom : Québec. •••

Gilles Laporte

Le mot juste... pour l'amour du français

C'est bien beau de vouloir assurer la place de notre langue comme langue commune, mais il est aussi essentiel de faire tout ce que nous pouvons pour en assurer la qualité. Et ça commence par les mots qu'on utilise chaque jour. Employer le mot juste le plus souvent possible et les anglicismes le moins souvent possible, voilà un bel objectif ! La langue française est tellement riche, il n'en tient qu'à nous d'en préserver la qualité.

Voici une nouvelle chronique qui vous est proposée dans *Le Patriote.* Regardons de plus près des mots ou expressions qui sont utilisés dans de mauvais contextes.

Expression fautive — **Bonne expression**

Blanc de mémoire — **Trou de mémoire**
Blanc de mémoire est un calque de l'anglais *blank.* On dit plutôt **j'ai un trou de mémoire.**

Change — **Monnaie**
Change est un calque de l'anglais *change. To get change* sera donc en français **faire de la monnaie.**

Définitivement — **Certainement, assurément, sans aucun doute**
Définitivement veut dire pour toujours, une fois pour toute. Ils sont partis définitivement, on ne les reverra plus. Mais on dira : Il s'est certainement trompé.

Extension — **Poste**
Voilà une erreur très fréquente. On devrait plutôt dire : tu peux communiquer avec moi au poste 2606.

Canceller — **Annuler, contremander, supprimer**
Canceller est un calque de l'anglais *cancel.* On dira donc : J'ai **annulé** mon rendez-vous chez le dentiste. J'ai **contremandé** la conférence de presse. Ils ont **supprimé** mon compte.

Pamphlet — **Dépliant, cahier, prospectus**
Pamphlet est un anglicisme si on veut parler d'un dépliant publicitaire imprimé comprenant plusieurs feuillets sans reliure ni agrafe. Un pamphlet est plutôt un écrit satirique et violent contre une personne physique ou morale.

Prendre des chances — **Prendre des risques, courir des risques**
Prendre des chances est un calque de *to take chances.* Le mot chance a une coloration positive et favorable, tandis que risque insiste sur les dangers que peut présenter une action. Ex : Il prend inutilement des risques. Elle a eu la chance de rencontrer le ministre.

Carte d'affaires — **Carte de visite, carte professionnelle**
Carte d'affaires est un calque de *business card.* Il vaut mieux remplacer ce terme par **carte de visite** ou **carte professionnelle.** Le mot professionnel englobe toutes les professions, pas seulement celles du commerce.

Ligne ouverte — **Tribune téléphonique**
Ligne ouverte est un calque de l'anglais *open line.* On utilisera donc **tribune téléphonique** comme dans cet exemple : Certains groupes de pression mobilisent leurs membres pour les faire participer aux **tribunes téléphoniques.**

Vous avez retrouvé quelques expressions que vous utilisez ? La force de l'habitude est grande. Savoir le terme juste est cependant un bon point de départ et on peut l'intégrer peu à peu dans l'usage.

Élaine Des Lauriers

Sources :
Dubuc, Robert *En français dans le texte,* Linguatech, 2000.
Chouinard, Camil *1300 pièges du français parlé et écrit au Québec et au Canada,* Éditions Libre Expression, 2001.

Le français à l'honneur dans le monde... mais pas au Canada !

En ce mois de la francophonie, voici des exemples du rayonnement du français dans le monde. Mais pour commencer, voici un exemple moins glorieux qui montre combien le beau Canada bilingue n'existe qu'en théorie, pas du tout en pratique...

Défense du français

Au Canada, pays supposément bilingue...
Ayant pris connaissance par les médias de la lutte de Gilles Caron, un Albertain qui se bat devant les tribunaux pour faire respecter le français dans sa province, Jean-Marc Lacoste, de la section Doris-Lussier, a communiqué avec lui afin de le féliciter et lui dire qu'il y a au Québec beaucoup de Québécoises et Québécois qui devraient suivre son exemple.

Dernièrement, la Cour suprême du Canada a tranché et confirmé que Gilles Caron n'aura pas à rembourser à la province l'argent qu'il a reçu pour payer ses frais juridiques. Il s'agit d'un bon coup de pouce pour cet Albertain qui exige depuis des années que les procédures devant les tribunaux de sa province se déroulent aussi en français. Ainsi, Gilles Caron, camionneur d'Edmonton, conteste depuis 2003 une contravention de 53 $ qu'il a eu pour avoir effectué un virage illégal à gauche car elle a été émise uniquement en anglais, tout comme les procédures à la Cour. Le combat s'est avéré dispendieux étant donné les questions constitutionnelles soulevées. Manquant d'argent et s'étant fait refuser l'aide juridique, M. Caron a demandé de l'aide à la Cour supérieure. Un montant de 120 000 $ lui a été accordé. Le gouvernement albertain a porté en appel cette décision et exigé un remboursement. La Cour suprême a jugé à l'unanimité que M. Caron avait obtenu ces fonds afin d'« éviter une injustice » même si le litige se déroulait devant un autre niveau de Cour, soit en Cour provinciale.

Agathe Boyer

Source : *La Presse canadienne,* 8 février 2011.

Amour de la langue française

À l'occasion d'une réception organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie à New York en marge du débat annuel de l'Assemblée générale de l'ONU, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki moon a salué les valeurs de la Francophonie et proclamé son amour de la langue française.

Comme vous le savez, je soutiens fermement le multilinguisme à l'ONU, y compris la langue française. Après tout, 1 personne sur 31 parle français dans le monde, 200 millions en tout, 200 millions et une si on veut bien me compter a dit le Secrétaire général.

Le Secrétaire général a rappelé que les Nations Unies et l'Organisation internationale de la Francophonie travaillaient ensemble sur le terrain, notamment en Haïti, en République centrafricaine, en Guinée, au Niger, à Madagascar, en Mauritanie, et aux Comores.

Et nous allons coopérer de plus près encore dans le domaine des droits de l'homme, grâce à l'accord qu'ont récemment conclu le Secrétaire général de la Francophonie, monsieur Abdou Diouf, et la Haut-commissaire aux droits de l'homme madame Navi Pillay, a-t-il ajouté.

Roger Fournier

Source : Service d'information des Nations Unies

Promotion du français

Chine: premier concours national d'interprétariat en français à Beijing
L'Institut des langues étrangères N°2 de Beijing, sous le parrainage de l'Association des traducteurs de Chine, a organisé un concours national d'interprétariat en français. Des étudiants en licence ou master français, représentant dix-sept établissements universitaires du pays, ont pris part aux épreuves de traduction français-chinois et chinois-français, devant un jury composé d'interprètes-traducteurs chevronnés et d'experts en communication internationale. Après une journée de compétition intense, Shi Xucheng, étudiant de l'École normale supérieure de la Chine de l'est, a gagné le premier prix.

Après avoir écouté une seule fois des textes enregistrés, les participants devaient les traduire immédiatement, dans un temps limité, ce qui n'était pas chose facile pour les jeunes Chinois.

Après l'ouverture du pays, les formations en traduction et en interprétariat sont en plein essor en Chine. Aussi, ces dernières années, le français est devenu l'une des langues étrangères les plus prisées en Chine. De plus en plus d'universités chinoises ont ainsi créé une section française pour satisfaire la curiosité des jeunes étudiants sur la plus belle langue du monde. •••

Roger Fournier

Source : xinhuanet.com. Agence de presse Xinhua.

Des militants honorés à la réception du Nouvel An

Le 9 janvier dernier avait lieu à la maison Ludger-Duvernay la réception du Nouvel An, qui fut l'occasion de rendre hommage à plusieurs militants et sympathisants de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Ainsi, le président, Mario Beaulieu, a remis la médaille patriotique de la SSJB à MM. Guy Brien (section René-Lévesque) et Claude Gendron, tous deux employés de l'Institut de réhabilitation Gingras-Lindsay, là où ils ont initié la lutte pour contrer la bilinguisation du plus important centre hospitalier de réadaptation au Québec. Le même honneur a été rendu à M. Laurier Essiembre, membre infatigable de la section Louis-Riel et administrateur de la Fondation du Prêt d'Honneur, pour son dévouement exemplaire à la défense des causes de la SSJB.

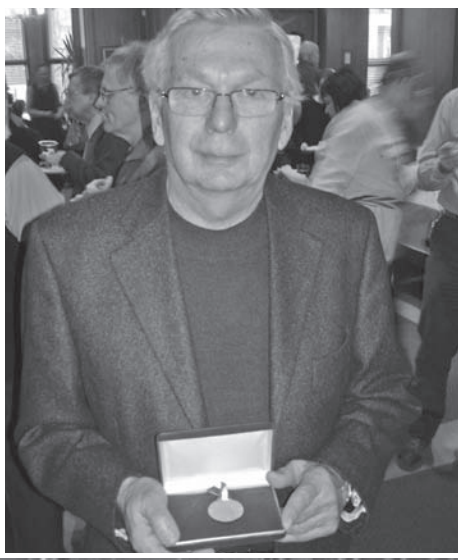
Clément Arcand, militant de longue date de la section Doris-Lussier, a ensuite rendu un vibrant hommage à M. Gérard Laframboise, décédé le 2 novembre dernier et dont l'impressionnant engagement politique et social avait suscité l'admiration de son entourage. C'est donc à titre posthume que ce grand militant de la SSJB s'est lui aussi vu remettre la médaille patriotique. Sa fille, Louise Laframboise, a reçu la médaille au nom de son père.

La réception du Nouvel An s'est prolongée fort tardivement au son d'une musique traditionnelle endiablée. Les participants en ont profité pour multiplier les pas de danse de circonstance.

Enfin, Madame Linda Bastien, de la section Yves-Blais, a également reçu la médaille de la SSJB lors de l'assemblée générale de sa section, le 30 janvier. La médaille lui a été remise par Normand Archambault, président de la section Yves-Blais, qui a souligné les précieux états de service de la récipiendaire au bénéfice de la SSJB. •••



Clément Arcand a rendu un hommage bien mérité à son regretté collègue et ami Gérard Laframboise. (Photo : Christian Gagnon)



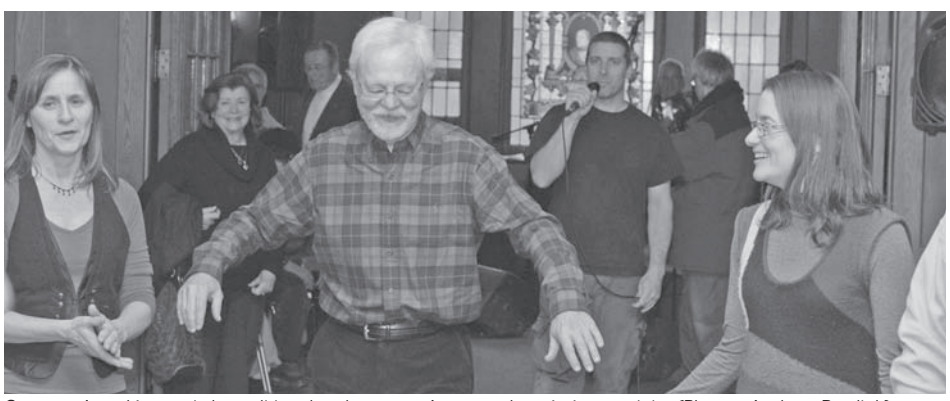
Laurier Essiembre, récipiendaire de la médaille patriotique de la SSJB. (Photo : Christian Gagnon)



Mario Beaulieu, président-général ; Agathe Boyer, présidente de la section Doris-Lussier; Thérèse-Éva Boyer, conjointe de M. Laframboise ; Clément Arcand, de la section Doris-Lussier et Louise Laframboise, fille de Gérard Laframboise. (Photo : Andrew Pawliuk)



Guy Brien, Mario Beaulieu et Claude Gendron. (Photo : Andrew Pawliuk)



Comme c'est désormais la tradition, les danseurs s'en sont donnés à cœur joie. (Photo : Andrew Pawliuk)

Activités des sections

Section Chevalier-de-Lorimier

MARCHE SILENCIEUSE
en hommage aux pendus de 1839

Le samedi 12 février 2011, de nombreuses personnes ont bravé le froid afin de commémorer le sacrifice des douze patriotes qui ont été pendus. La marche a débuté à l'angle des rues Jarry et De Lorimier et s'est terminée au Pied-du-Courant.



Section Doris-Lussier

La section Doris-Lussier décerne une bourse à un gagnant du concours de la Francofête

Dans le cadre de la Francofête, les élèves du primaire, du secondaire en formation générale, du secondaire en formation professionnelle et ceux de l'éducation des adultes étaient invités à composer un court texte ou un poème sur un sujet en respectant le thème et en incluant obligatoirement les dix mots de la Francofête 2011, soit : accueillant, agapes, avec, choeur, cordée, fil, main et harmonieusement.

Le comité a sélectionné les meilleurs textes ou poèmes selon différents critères, dont la clarté et la cohérence du propos, la richesse du vocabulaire et la qualité de la langue. Des livres des collections Jeunesse étaient remis comme prix par l'Association des écrivains québécois pour la jeunesse (AÉQJ). La section Doris-Lussier remettra une bourse à un des gagnants, Étienne Hébert, élève du collège Durocher de Saint-Lambert. Voici son texte.

Agathe Boyer

Le français, une langue pour tous

Le français pour intégrer
Les gens d'une autre nationalité
Échanger des mots
Comme des complices de temps nouveau
Réunir les langues et les palais
Pour cuisiner à peu de frais
Des plats à savourer
Aux couleurs et aux arômes variés
Dresser les plus belles nappes
Pour partager les agapes
Être accueillant pour les arrivants
Et chercher à vivre harmonieusement
Aider les immigrants à se réseauter
Pour développer l'amitié
Encourager en chœur leur autonomie
Afin de sourire à la vie
Telle une cordée d'alpinistes reliés par leur fil de sécurité
Il faut leur tendre la main pour les supporter
Notre famille francophone ouvre ses portes
Et désire prêter main-forte
En partageant notre culture avec les nouveaux-venus
En leur enseignant le français et ses vertus

Téléphonistes recherchés

Le Mouvement Montréal français est à la recherche de personnes sérieuses, dynamiques, méthodiques, aimant les contacts interpersonnels et détenant un bon esprit d'équipe pour donner un petit coup de main à la mobilisation.
Si vous êtes intéressé-e par cette offre,
communiquez au **514-835-6319**
et nous nous ferons un plaisir de vous accueillir dans l'équipe !

Mouvement Montréal français

Un don ou un legs testamentaire

à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal nous aidera à poursuivre encore mieux notre combat!

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à madame Monique Paquette au 514-843-8851

LOTOMATIQUE
loto-québec

Voici une autre façon de contribuer à l'action de la SSJBM. Rien de plus simple. Votre abonnement :

- Vous permet de participer, pendant 6 mois, à tous les tirages de la Lotomatique et de participer ainsi au financement de la SSJBM;
- Vous donne l'occasion, par le biais de l'option de groupe, de faire connaître la SSJBM à vos amis, parents et collègues.
- Je désire m'abonner à un groupe formé par la SSJBM et j'envoie un chèque au montant de 36,40 $, à l'ordre de la SSJBM, à l'adresse suivante :
  82, rue Sherbrooke Ouest
  Montréal, Québec
  H2X 1X3
- Je désire être responsable d'un groupe de 10 personnes et recevoir le formulaire. Je le remplirai dûment et le retournerai avec un chèque au montant de 364 $, à l'ordre de la SSJBM.

AUTRES RENSEIGNEMENTS
514-843-8851

SSJB loto-québec

Pour vos réunions, assemblées et réceptions,

de 10 comme de 200 personnes, la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons, à des prix très abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique de cet édifice victorien, construit en 1874.
Pour plus de renseignements, communiquez au 514-843-8851 ou consultez le site de la SSJB au ssjb.com.

Ou encore, contactez-nous par courriel au info@ssjb.com







Le Patriote

Directrice et rédactrice en chef
Élaine Des Lauriers

Mise en page
Pierre Dagesse

Ont collaboré à ce numéro

Rachid Bandou
Jacinthe Béliveau
Agathe Boyer
Roger Fournier
Christian Gagnon
Roger Lalonde
Monique Paquette
Mario Beaulieu
Gaston Bergeron
Jean-Pierre Durand
Alain Gadbois
Paul-Henri Hudon
Gilles Laporte
Denis Trudel

Photographies et illustrations

Manon Arsenault
Mario Beaulieu
Pierre Dagesse
Karima Kebabi
Gilles Laporte
Andrew Pawliuk
Rachid Bandou
Mathieu Breton
Christian Gagnon
Marie-Christine Lalonde
Natacha Loiselle
Philippe Perreault

Journal trimestriel édité par la
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Tél. : 514-843-8851
Téléc. : 514-844-6369

Vous avez des commentaires ?
Communiquez avec nous au
journal@ssjb.com
Dépôt légal : 2e trimestre 2011.
Bibliothèque et archives nationales du Québec.

Reproduction autorisée avec mention de la source

À LOUER

Magnifiques locaux au centre-ville, à l'angle des rues Sherbrooke Ouest et Saint-Urbain.
Espace de 1400 pieds carrés comprenant quatre bureaux fermés, une aire de réception ainsi qu'une cuisinette et une salle de bains privées.
16 $ le pied carré. Disponible dès maintenant.

Pour plus de renseignements, communiquer avec Madame Monique Paquette au 514-843-8851, poste 239 ou à reception@ssjb.com.







OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

- ❑ **Membre ordinaire** — **10 $**
- ❑ **Membre étudiant** — **5 $**
- ❑ **Membre adhérent (Service d'entraide)** — **2 $**
- ❑ **Membre à vie** — **200 $**
- ❑ **Membre à vie (60 ans et plus)** — **75 $**
- ❑ **Don à votre discrétion** _____ **$**

TOTAL _____ **$**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Téléphone _____ Date de naissance _____

Courriel _____ Profession _____

Signature _____

Retourner avec votre paiement à :
SSJBM, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3